

Rapport d'activités 2021

AVANT-PROPOS

Comme l'année précédente, l'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19. Mais cette situation, même si elle a compliqué les opérations, n'a pas empêché les équipes de réaliser les objectifs qu'elles s'étaient fixés.

2021 est une année particulière puisqu'elle a été marquée par la fin d'un cycle commencé en 2017 avec le programme quinquennal financé par la Coopération belge au travers de la Direction générale du Développement. Cette clôture a demandé des efforts particuliers notamment pour organiser les évaluations finales de tous les programmes. Les conclusions qui en ont été tirées sont positives même s'il reste toujours des points d'améliorations potentielles. En termes financiers, il faut souligner l'excellent taux de consommation qui, sur les cinq années du financement, avoisine les 98 %.

2021 a aussi été marquée par la formulation d'un nouveau programme quinquennal, soumis à l'appréciation de l'Administration en juillet 2021. Il a été accepté par Madame Meryame Kitir, Ministre de la Coopération. Plusieurs actions initiées en 2017 y trouvent un prolongement non dans une perspective de simple continuité mais plutôt dans une intention d'aller plus loin dans les changements induits. Il présente aussi quelques nouveautés, comme au Bénin, où le nouveau cycle démarrera dans deux nouveaux secteurs concentrés sur le renforcement des très petites, petites et moyennes entreprises et l'amélioration du système éducatif avec le programme IFADEM en partenariat avec l'OIF et l'AUF. Il faut souligner que tous ces programmes ont pour objectif principal de contribuer aux politiques de développement nationales et qu'ils sont construits, de manière participative et inclusive, avec les partenaires locaux.

Je ne peux terminer cet avant-propos sans évoquer Haïti. Après le tragique tremblement de terre de 2010, l'APEFE avait entrepris un programme ambitieux en 2013, centré sur la formation professionnelle destinée aux populations les plus fragiles. Pendant 9 ans, l'APEFE, en partenariat avec l'Institut National de Formation Professionnel (INFP), a développé une offre originale de formation mobile destinée aux jeunes Haïtiennes et Haïtiens parmi les moins favorisés. Cette expérience innovante fait l'objet, aujourd'hui, d'une publication présentant les leçons tirées de ce programme dans une perspective de capitalisation des résultats. Cette publication est disponible sur le site de l'APEFE. En 2021, les instances de l'APEFE ont décidé de resserrer les priorités géographiques de l'association. Il a donc fallu opérer des choix et, malheureusement, choisir c'est renoncer. C'est ainsi que, malgré tout l'attachement qui nous lie à Haïti, il a été décidé de mettre un terme à une présence de deux décennies.

Avant de vous laisser découvrir les résultats concrets atteints en 2021, je voudrais remercier la DGD pour sa bienveillance et pour le professionnalisme avec lequel elle nous a accompagnés pendant ces cinq années ainsi que les équipes de l'APEFE, au siège et au sein des pays partenaires, qui n'ont ménagé aucune peine pour que chacun des programmes contribue à des changements bénéfiques pour les populations.

Je vous souhaite une belle découverte.



Pascale Delcomminette
Administratrice déléguée



© J. Van Belle - WBI



PRÉSENTATION APEFE

L'Association pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger (APEFE) est une association sans but lucratif active depuis 1976 dans les pays en émergence. A travers ses activités, l'APEFE met en œuvre des programmes ayant pour objectif général la lutte contre la pauvreté par le renforcement des capacités individuelles, organisationnelles et institutionnelles. Elle se focalise notamment sur le secteur de la formation technique et professionnelle (FTP) au sens large en incluant l'entrepreneuriat.

Elle collabore à la mise en œuvre des politiques sectorielles dans 10 pays : Belgique, Bénin, Maroc, Palestine, Burkina Faso, Sénégal, Burundi, Rwanda, Haïti et Belgique. Elle s'inscrit pleinement dans la dynamique impulsée par les Objectifs de Développement Durable (ODD).

En tant qu'agence de coopération internationale intégrée au sein des relations internationales de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie, l'APEFE fournit, depuis nombre d'années, un accompagnement technique au renforcement des capacités de ses partenaires du Sud.

L'APEFE est financée par l'état fédéral belge sur base d'un programme pluriannuel de coopération au développement suivi par la Direction Générale au Développement et Aide Humanitaire (DGD), ainsi que par Wallonie-Bruxelles International (WBI), l'Union Européenne et L'Agence Belge au Développement (Enabel).

ORGANIGRAMME

La direction de l'APEFE est assurée par une Administratrice déléguée assistée par un Directeur et un Responsable administratif et financier.

Le service administration et finance fournit au quotidien à la direction les éléments nécessaires au pilotage et effectue toutes les tâches administratives, financières, budgétaires et comptables, en ce compris la gestion du personnel.

Le département « programmes pays » est composé de six chargés de mission. Ceux-ci travaillent au siège à Bruxelles et réalisent de fréquentes missions internationales dans les pays dont ils sont en charge.

Au siège, ils défendent les directions stratégiques, opérationnelles et tactiques prises, avec leur accord, par le programme.

Sur le terrain, ils soutiennent les décisions du siège. Ces dernières sont arrêtées sur base de leurs avis, analyses et recommandations, en accord avec la direction. Ils apportent ainsi tout leur appui à la bonne application des programmes. En relation constante avec les équipes des programmes mis en œuvre dans la région dont ils ont la responsabilité, ils assurent le suivi des activités programmées.

Ils assurent pour la direction, le suivi quotidien des programmes pour en garantir la qualité. Par pays, ils sont l'interface de l'APEFE avec leurs homologues géographiques de la DGD. Enfin ils développent une vision stratégique dynamique à long terme en y associant tant les équipes locales que tous les partenaires effectifs et potentiels de l'association.

L'équipe pilote également différents thèmes transversaux comme le suivi et l'évaluation, les méthodes, la formulation des nouveaux programmes, l'éducation, la santé, la qualité, la recherche de financement alternatif, la gestion des risques, le genre, le secteur privé, l'environnement, l'intégrité, la gestion de la connaissance.

Le service informatique permet la création et le bon fonctionnement des multiples programmes tels que celui de gestion financière, de gestion des risques ou encore le site internet.

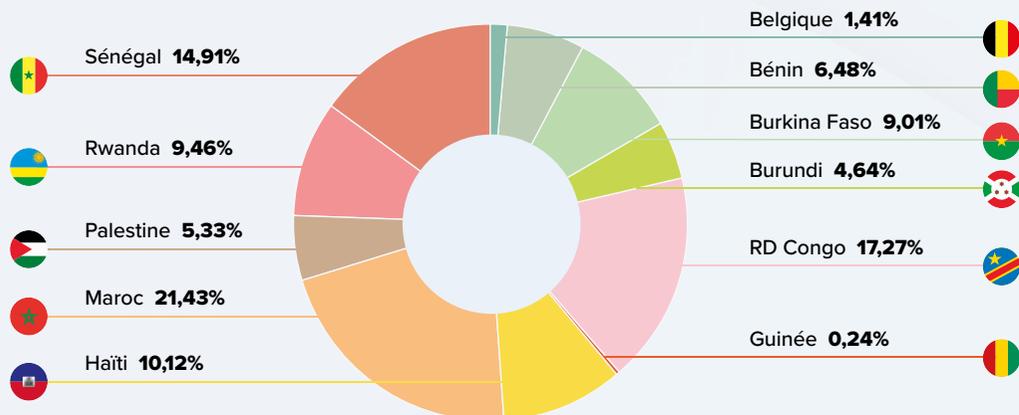
Le service communication a pour rôle de valoriser l'image de l'APEFE à l'extérieur via la rédaction du rapport d'activités annuel et la diffusion d'informations sur le site internet, les réseaux sociaux et la presse écrite, afin de garantir un maximum de transparence envers les partenaires et les bailleurs de fonds. Il travaille en collaboration avec les différents chargés de communication localisés dans les bureaux de l'APEFE à l'étranger, avec pour objectif la garantie d'assurer le plus d'informations en temps réel et avec les différentes presses locales (radio, TV, presse écrite, etc.). Au-delà de la communication, il assure la coordination des relations publiques de l'association.



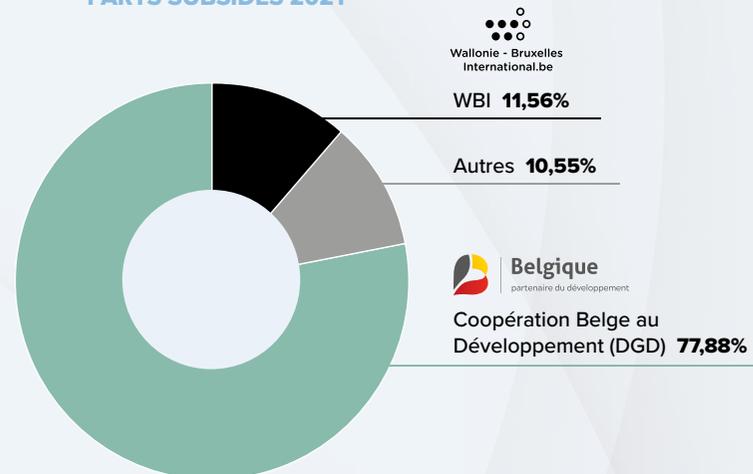
RÉSULTATS FINANCIERS

Revenus et dépenses 2021

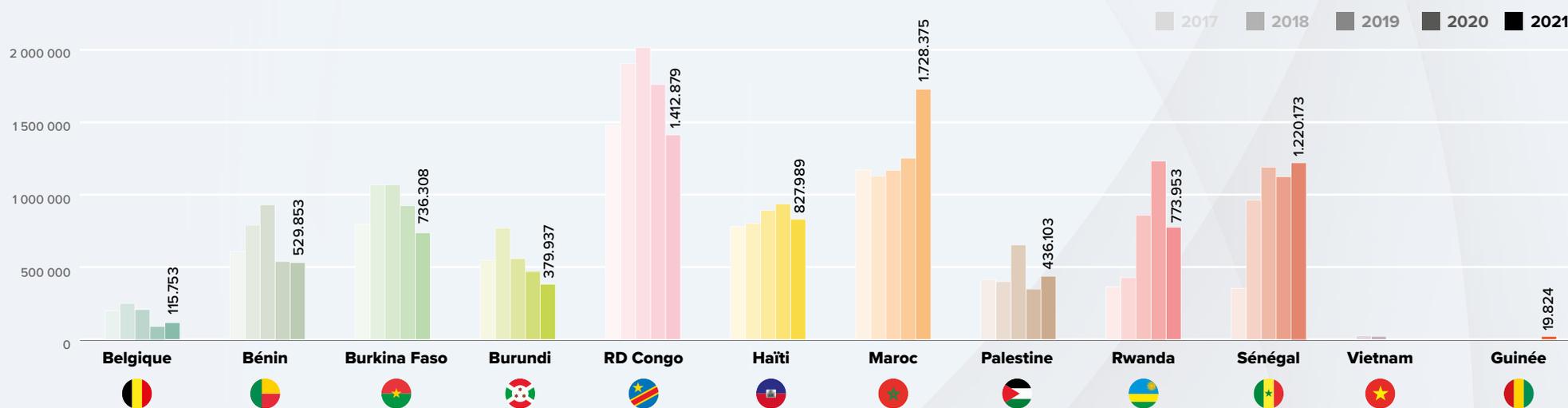
RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR PAYS 2021 TOUS FINANCEMENTS CONFONDUS



PARTS SUBSIDES 2021

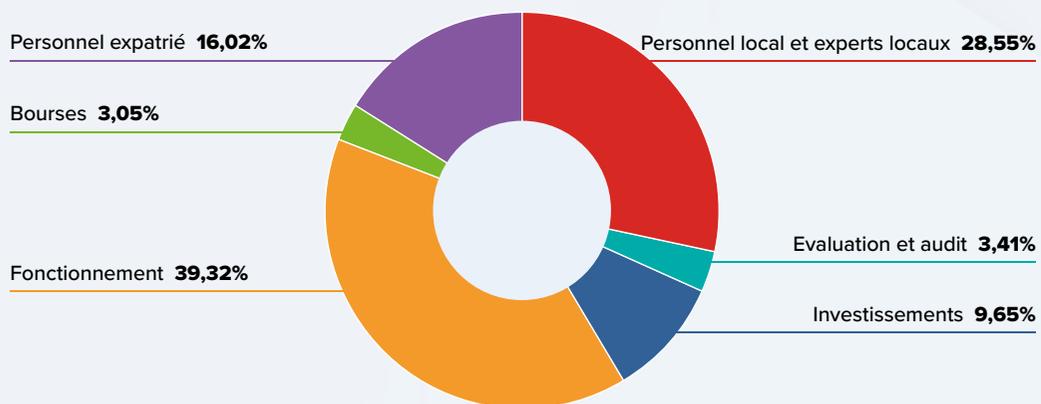


COMPARAISON DES TENDANCES 2018, 2019, 2020 ET 2021 EN € TOUS FINANCEMENTS CONFONDUS

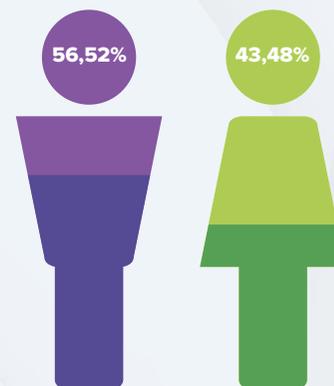


2021

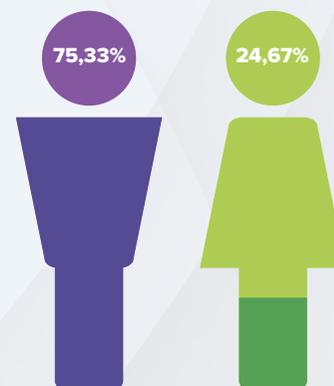
RÉPARTITION DES DÉPENSES MISSIONS PAR CENTRE DE FRAIS EN 2021 TOUS FINANCEMENTS CONFONDUS



PARITÉ HOMME/FEMME DES EFFECTIFS AU SIÈGE ET EXPATRIÉS EN 2021 (au 31.12.2021)



PARITÉ HOMME/FEMME DES INTERVENANTS LOCAUX TOUS STATUTS CONFONDUS EN 2021 (au 31.12.2021)



Depuis le 30 avril 2017, l'APEFE se doit de publier en ligne ses projets sur le site « International Aid Transparency Initiative » (IATI). C'est une obligation qui a été imposée par l'Arrêté Royal pour toutes les organisations travaillant dans la coopération technique au développement.

IATI est un registre de données sur les activités de coopération au développement, destinée à être utilisée par l'ensemble des organisations en développement, y compris les donateurs gouvernementaux, les organisations du secteur privé et les ONG internationales.

Pour consulter les projets de l'APEFE, vous pouvez vous connecter soit directement sur le site d'IATI (www.iatiregistry.org) soit via le site : www.d-portal.org

Le site d-portal fournit les informations par pays ou par éditeur sur les activités de développement et les budgets publiés dans le cadre de l'IATI. Pour chaque éditeur, on y trouve la liste des projets actifs, la localisation des projets en cours, la répartition par secteurs d'activités et bien d'autres informations.



LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

2021

Les 17 objectifs du Développement Durable adoptés par l'ensemble des États membres de l'Organisation des Nations Unies en 2015 sont un appel universel à l'action pour éliminer la pauvreté, protéger la planète et améliorer le quotidien de toutes les personnes partout dans le monde, tout en leur ouvrant des perspectives d'avenir. L'APEFE veille à aligner ses stratégies sur ceux-ci en utilisant le système qu'ils forment comme une boussole. L'APEFEI travaille de manière transversale. Il s'agit de vérifier qu'aucun programme, projet ou action n'a d'impact négatif sur l'agenda du développement durable ; de définir les priorités parmi les ODD pour cibler les efforts et en tirer un maximum de bénéfices ; d'aligner les stratégies sur les ODD en identifiant des indicateurs clés de performance ; d'intégrer les ODD en ancrant des objectifs de

développement durable dans les activités, en intégrant les indicateurs clés de performance dans tous les processus ; en développant une communication rendant compte des contributions de l'APEFE aux objectifs de développement durable.

Le tableau ci-dessous, met en évidence, pays par pays, les ODD auxquels contribue les différentes interventions de l'APEFE. Les ODD 5 et 17, s'impose de manière évidente partout. Le genre est une dimension transversale à laquelle une attention particulière est portée. En ce qui concerne l'ODD 17, l'APEFE est persuadée que seul le travail en partenariat est porteur d'une meilleure efficacité et plus encore de durabilité.

ODD	1 PAS DE PAUVRETE	2 FAIM ZÉRO	3 BONNE SANTE ET BIEN-ÊTRE	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	6 EAUX PROPRES ET ASSAINISSEMENT	7 ÉNERGIE PROPRE ET ÉNERGIE ABORDABLE	8 TRAVAIL DÉCENT ET ÉCONOMIE INCLUSIVE	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	10 INÉGALITÉS RÉDUITES	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	13 MESURES RELIÉES À LA LETTE D'ACTION LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	14 VIE AQUATILE	15 VIE TERRESTRE	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS ÉQUITABLES	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS
BELGIQUE				●	●											●	●
BENIN			●	●	●											●	●
BURKINA FASO	●		●		●			●					●				●
BURUNDI			●		●												●
HAITI	●				●			●		●							●
MAROC	●				●			●		●				●			●
PALESTINE	●		●		●					●							●
RDC	●	●		●	●			●									●
RWANDA	●			●	●			●									●
SENEGAL	●	●		●	●			●		●							●



INTÉGRITÉ



L'INTÉGRITÉ, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Transparency International définit l'intégrité comme étant « Les comportements et les actions en accord avec un ensemble de principes et normes éthiques ou morales, adoptés tant au niveau individuel qu'institutionnel ».

Cette définition met l'accent sur l'adhésion à une communauté de valeurs, de principes et de normes éthiques.

Une personne intègre adhère et agit conformément à ces normes et valeurs.

L'intégrité comprend à la fois les aspects liés à l'intégrité financière (corruption, fraude, etc.) et les aspects liés à l'intégrité morale (abus de pouvoir, discrimination, comportement sexuel abusifs, abus et exploitation, etc.).



L'INTÉGRITÉ À L'APEFE

Le 15 juin 2018, l'APEFE a signé la Charte d'intégrité, qui est érigée en référence nationale pour la politique d'intégrité en matière de coopération au développement depuis l'entrée en vigueur de la loi du 20 juillet 2020.

L'APEFE a rempli plusieurs obligations légales prévues dans la charte, telles que :

- L'élaboration d'un Code éthique
- La formation annuelle permettant la sensibilisation à la question de l'intégrité au siège et sur le terrain grâce aux administrateurs de programme
- La mise sur pied de la cellule intégrité permettant la réception des plaintes et leurs classifications, l'organisation d'une enquête interne lorsque la plainte est fondée, d'assurer le suivi du dossier et la rédaction d'un rapport
- La communication annuelle sur les atteintes à l'intégrité
- La collaboration avec d'autres acteurs afin de développer les pratiques existantes
- La mise à disposition d'un formulaire de plainte en ligne ainsi qu'une adresse e-mail dédiée à l'intégrité

A côté de cela, d'autres choses sont mises en place permettant un suivi de l'intégrité au siège, comme :

- La création d'une cellule intégrité composée d'une responsable intégrité, d'une conseillère intégrité, d'une responsable de la gestion des plaintes et d'un point focal.
- Le répertoire des incidents reprenant tous les rapports d'incidents ainsi que les décisions managériales. Cela permet d'évaluer le « degré » de rupture d'intégrité et servira de base dans les cas où il faudrait ajuster, réaligner ou justifier de la fin d'un partenariat.
- Suivi des polices d'assurance en matière de responsabilité civile. Il faut être attentif à ce que couvre réellement l'assurance pour voir dans quelles conditions il sera possible de la mettre en œuvre, mais c'est mieux d'en avoir une afin de couvrir les dégâts qu'une personne pourrait causer par distraction.
- L'intégration du mot « intégrité » dans tous les documents formalisés.
- Envoi par les administrateurs de programmes de lettres d'affirmation certifiant de l'absence de connaissance de fraude ou d'abus durant le déroulement du Programme.
- Rédaction de l'autorisation de captation et d'exploitation à l'image à faire remplir sur le terrain avant la prise de photos ou de vidéos.

Tout ce dispositif permet, en interne, de respecter les dispositions prévues par la loi. Toutefois, les réalités du terrain peuvent soulever des questions complexes, mettant parfois en péril le respect de l'intégrité.



LA CELLULE INTÉGRITÉ

La cellule intégrité est composée d'une responsable intégrité, d'une conseillère en intégrité, d'une responsable de la gestion des plaintes et d'un point focal :

- Responsable intégrité : la responsable intégrité s'occupe de la mise en œuvre d'une politique d'intégrité et maintien d'une culture d'intégrité globale dans l'organisation.
- Conseillère en intégrité : la conseillère est une personne de confiance qui a comme rôle de conseiller les gens sur une situation ou un comportement avant de décider de déposer une plainte. Après cet échange confidentiel, la personne peut décider de ne pas porter plainte et le cas n'est pas rapporté au sein de la cellule intégrité.
- Responsable de la gestion des plaintes : la responsable de la gestion des plaintes réceptionne les plaintes via le formulaire des plaintes en ligne. Elle accuse réception de la plainte et confirme sa prise en charge.
- Point focal : cette personne est responsable du déploiement des procédures de suivi dans le cadre d'une plainte effective. Elle mène une enquête initiale sur le bien-fondé d'une plainte et, sur la base de cette enquête, met en place d'autres procédures d'enquête (internes ou externes).

Toutes les plaintes sont traitées avec confidentialité.

INTÉGRITÉ



2021

Actuellement, un projet d'arrêté royal est en cours d'élaboration. Ceci à plusieurs conséquences, notamment :

- Accorder un poids juridique plus important à la Charte d'Intégrité ;
- L'établissement d'un point de signalement central, neutre et facilement accessible (qui reste subsidiaire au point de signalement propre à chaque organisation) ;
- Des mécanismes de sanctions prévus en cas de violation de la charte (attention, une violation de l'intégrité n'entraîne pas forcément de sanction SAUF s'il est constaté que les procédures d'intégrité sont inexistantes ou inadéquates, ce qui reflète un manquement aux engagements de la charte) ;
- La gestion de l'Intégrité fera partie du futur processus d'accréditation.

En pratique, cela signifie que lorsqu'une plainte sera réceptionnée par le point de signalement central, la DGD pourra enquêter sur la plainte par le biais d'un tiers neutre. La DGD pourra auditionner l'organisation concernée en utilisant les engagements de la Charte comme point de référence. Il est donc important de réaliser les engagements de la charte.



FORMATION ANNUELLE 2021

Suite au contexte sanitaire que l'on connaît depuis 2019, la formation 2021 a également eu lieu en visioconférence comme les éditions précédentes. Cette séance a rassemblé les équipes du siège et de terrain dans un objectif de gestion des connaissances. La formation comprenait une partie théorique afin d'informer les employés de l'actualité et une partie pratique. Les exercices de la partie pratique ont été basés sur des exemples concrets vécus par nos équipes de terrain, traités de manière anonyme.

De plus, début 2021, la cellule intégrité de l'APEFE a transmis aux administrateurs de programmes de bureaux locaux un formulaire permettant d'accuser réception d'une série de documents relatifs à la bonne mise en œuvre de l'Intégrité sur le terrain.

Un tel formulaire a également été transmis pour les agents locaux et a été partagé et renvoyé signé au siège à la cellule intégrité par le biais des administrateurs de programme.



RAPPORT ANNUEL 2021

Nombre de cas remontés :

1

Nombre de cas considérés comme recevables :

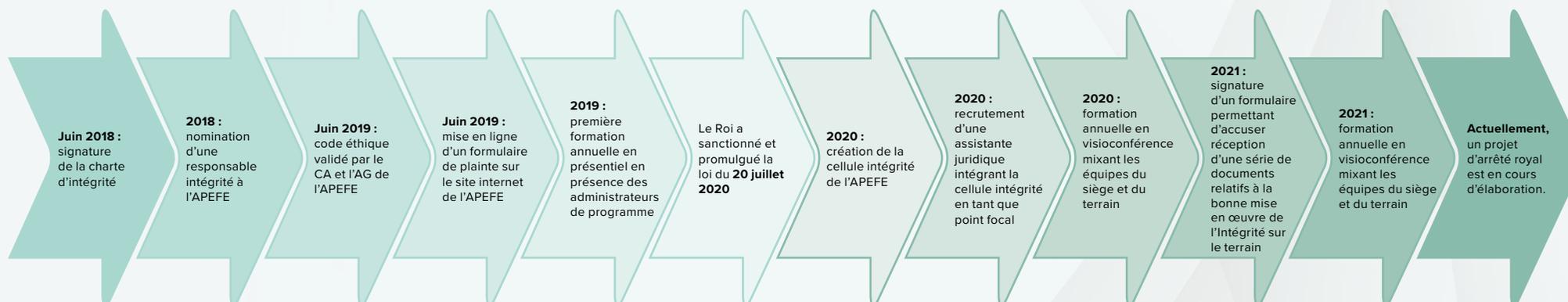
1

Nombre de cas clôturés :

1

Nombre de cas identifié comme un problème d'intégrité :

1



BELGIQUE

EDUCAID.BE

Les acteurs belges actifs dans le secteur de l'éducation et de la formation au sein de la coopération internationale, créent un contexte (politique) dans le but d'améliorer leurs interventions respectives dans les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine.



Conférence Digitale 2020 Educaid.be - Meryame Kitir, Ministre de la Coopération au Développement



2021

La plateforme belge pour l'éducation et la formation au sein de la coopération au développement (educaid.be) vise à renforcer les pratiques de ses membres actifs sur le terrain au travers d'un éventail d'activités de formation et d'échanges. La plateforme plaide également en faveur d'un soutien accru au secteur de l'éducation dans la coopération belge et internationale au travers d'actions de plaidoyer.



Une moyenne de **6** groupes

de projet (e.a. autour de l'environnement, des technologies de l'information dans l'éducation, de la formation professionnelle...) avec autant de plans d'actions et de résultats concrets.



Un taux de participation des membres de

60%

aux réunions internes et aux événements externes organisés par la plateforme

BÉNÉFICIAIRES

Groupes-cibles :

- Les 51 membres (institutions, organisations et individus qui opèrent dans le domaine de l'éducation et de la formation au sein de la coopération internationale belge).
- Les décideurs politiques (cabinets fédéraux et fédérés, DGD, parlementaires).
- Les coalitions internationales comme la CME (Campagne Mondiale pour l'Éducation) et le GPE (Partenariat Mondial pour l'Éducation)
- Les coalitions nationales telles que ACODEV, NGO-federatie, FIABEL et 11.be.

Bénéficiaires :

Tous les apprenants – garçons et filles – qui sont atteints par les interventions en éducation et formation des 51 acteurs publics, privés et associatifs, membres d'Educaid.be.

ACTIVITÉS RÉALISÉES :

L'évaluation finale réalisée entre mai et fin décembre 2021 montre que le partage d'expertise et l'apprentissage restent les principales raisons d'adhésion. La plateforme est largement considérée comme un espace d'apprentissage et de professionnalisation où les membres peuvent rencontrer d'autres personnes et engager le dialogue. Au cours du programme actuel, Educaid.be a recherché une plus grande coopération avec d'autres réseaux tels que la CME (Campagne Mondiale pour l'Éducation) et le GPE (Partenariat Mondial pour l'Éducation). En raison de la crise Covid-19, Educaid.be a restreint le nombre de réunions physiques des groupes de projet, de la conférence annuelle et d'autres événements et la plateforme a privilégié les échanges à distance en ligne. Cela a eu pour effet secondaire inattendu et positif de permettre à un nombre encore plus important de personnes intéressées de participer à ces réunions d'apprentissage et d'échange en renforçant l'accès des partenaires locaux à ces foras. Depuis 2020, Educaid.be est plus que jamais considérée comme une interlocutrice légitime et crédible auprès de la Ministre belge de la Coopération au Développement et de son cabinet.



27

réunions et événements faisant appel à de l'expertise externe (nationale et internationale) organisés



7

échanges formels avec des décideurs politiques et leurs administrations



11

recommandations proactives ou réactives concernant le secteur de l'éducation au sein des coopérations bi-et multilatérales



« La plateforme m'a permis de mieux connaître ce qui se passe dans le domaine de l'éducation au sein du secteur de la coopération au développement belge. Cela m'a permis de contacter plus facilement d'autres acteurs lorsque je le faisais au nom d'Educaid.be et non au nom de ma propre organisation. Au niveau de mon organisation, le fait de travailler avec Educaid.be m'a permis de partager facilement les notes stratégiques politiques avec mes collègues. Educaid.be a contribué à plus d'échanges sur certains thèmes. Les conférences, en particulier, ont été des moments très instructifs ».

Employé.e d'une ONG Internationale membre d'Educaid.be



Groupe de travail Educaid.be «L'égalité des genres à travers la digitalisation»



Rapport GEM



Fiche-méthodologique-environnement



Conférence Educaid.be

Principalement :



Mais aussi :



PERSPECTIVES 2022



Educaid.be est une plateforme efficace et reconnue au niveau (inter)national. La plateforme veut : (i) développer et soutenir la politique belge/internationale en matière d'éducation et de formation inclusive et de qualité et dans le secteur de la coopération au développement, (ii) renforcer les capacités et l'expertise de ses membres et (iii) favoriser la complémentarité et les synergies entre ceux-ci. À l'avenir, Educaid.be entend consolider ses acquis, renforcer la diversité de ses membres, généraliser le recours aux échanges à distance et valoriser les équipes et partenaires locaux de ses membres.

COORDONNÉES DU BUREAU

📍 Marije Van Breda
c/o VVOB Education for Development
Place Julien Dillens 1 - boîte 2A
1060 Bruxelles

📞 T. +32 (0)2 209 07 99

📧 info@educaid.be
www.educaid.be



PARTENAIRES



BAILLEURS DE FONDS



BELGIQUE

ENTREPAIRS : Entreprises Partenaires pour le Développement

Renforcement des compétences et promotion des partenariats entre les acteurs entrepreneuriaux des pays de coopération et de la Wallonie.

Programme de cofinancement de projets d'appui aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) et aux organisations intermédiaires des pays partenaires de la coopération de la Wallonie

Pour une coopération interentreprises Wallonie-pays partenaires créatrice de valeur(s) au service du développement humain durable



Pays partenaires : Bénin, Burkina Faso, Burundi, RD du Congo, Maroc, Palestine, Rwanda et Sénégal



2021

BÉNÉFICIAIRES

Bénéficiaires :

les PME du secteur formel, les organisations intermédiaires d'appui, les centres de formation professionnelle et technique à l'entrepreneuriat des pays prioritaires de la coopération de la Région wallonne.

Parties prenantes :

Les PME du secteur formel, les organisations intermédiaires d'appui, les centres de formation professionnelle et technique à l'entrepreneuriat de la Région wallonne.

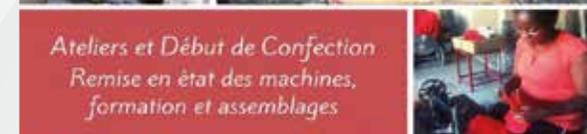
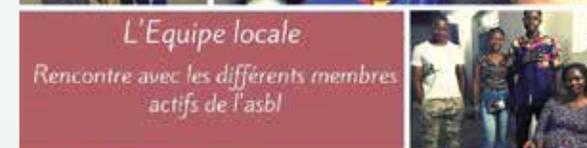
ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2020

Partenariat QUATRE-QUARTS et MYM (ASBL)

Mission à Kinshasa début décembre de Savina DeVinck, effectuée dans le cadre d'un partenariat entre Quatre-Quarts et l'asbl MYM. L'objectif étant de transmettre des compétences en matière de confection de serviettes hygiéniques à l'asbl MYM (Mpeto Ya Mwasi qui se traduit par " Pour la propreté de la femme"), fondée en 2020 à Kinshasa, dont l'objet social est la lutte contre la précarité menstruelle au Congo RDC. Des jeunes couturiers (principalement des femmes) ont été formés à la confection de serviettes hygiéniques réutilisables. De même, la direction de MYM a été accompagnée dans sa réflexion stratégique pour le développement de ses activités « hygiène menstruelle ». Cet accompagnement visait en particulier les volets stratégiques relatifs à la commercialisation (approvisionnement, distribution...) et la recherche de partenaires pour le financement et la promotion des serviettes hygiéniques lavables. Le partenariat Entrepairs-Quatre-Quarts a porté sur 10.000€, dont 80% à contribution de l'APEFE.

Partenariat CCIW (Chambre wallonne de commerce et d'Industrie)

En 2021, le report d'activités d'appui de la CCIW à son homologue du Bénin (CCIB), démarrées en 2020, n'a pas pu se faire. Le partenariat avec la CCIW s'est toutefois poursuivi dans le cadre du projet DEFI-Archipelago, sous financement UE, où la CCIW a appuyé la préparation de formations en entrepreneuriat aux côtés de l'équipe APEFE-Chambres Consulaires de 4 régions du Sénégal. Un projet de collaboration Entrepairs a été également ébauché entre l'APEFE et la CCIW visant des synergies et complémentarités avec les nouveaux programmes agriculture de l'APEFE en RDC à partir de 2022.



Mission de Savina De Vinck (Quatre-Quarts) en RDC

9

« On a été très honoré de recevoir Madame Savina De Vinck (Quatre-Quarts). Le projet est important dans notre pays et nous sommes heureux de pouvoir créer des bandes hygiéniques. Aujourd'hui on sait le faire et on sait en parler autour de nous. On espère la revoir ».

Mystère,
couturier de 22 ans

« La rencontre avec Madame De Vinck (Quatre-Quarts) fut une belle rencontre, pleines d'opportunités on l'espère. Les Communautés étaient contentes de nous voir et on espère que le produit ira chez eux. On va continuer à collaborer avec les mamans et les jeunes filles, pour plus de prévention et continuer à parler du tabou de l'hygiène menstruelle ».

Glody,
32 ans coordinateur de l'asbl,
actif dans la sensibilisation
et membre d'une fondation
HOPE



Mission de Savina De Vinck (Quatre-Quarts) en RDC

PARTENAIRES

Les partenaires de l'APEFE sont les membres de l'écosystème entrepreneurial de la Wallonie (PME, organisations intermédiaires d'appui, centres de formation ...) et leurs homologues des pays prioritaires de la coopération. Ci-dessous les logos de quelques partenaires de l'APEFE. L'ensemble de ces acteurs signent avec l'APEFE une Convention de partenariat qui détermine les contributions respectives à la réalisation des activités de renforcement.



PERSPECTIVES 2022

La formulation des programmes DGD de développement de filières agricoles inclusives en RDC (pisciculture et maraîchage) a intégré un partenariat avec la CCIW dans le cadre d'Entrepairs pour appuyer la structuration des MPME bénéficiaires en réseaux et « clusters » ainsi que des formations en entrepreneuriat et en Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSD).

COORDONNÉES DU BUREAU

Anne COPPENS
 APEFE
 2, place Sainctelette
 1080 Bruxelles
 Belgique
 T. +32 (0)2 421.83.69
 a.coppens@apefe.org

BÉNIN

PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ (RHS) QUALIFIÉES ET COMPÉTENTES

La disponibilité de ressources humaines santé qualifiées et compétentes pour assurer des soins paramédicaux de qualité, avec une attention particulière aux personnes vulnérables (femmes, personnes en situation de handicap) ainsi qu'une maintenance biomédicale et hospitalière adéquate, est améliorée, en adéquation avec les besoins du marché du travail.



Participants au comité de pilotage du programme



2021

Sur la durée du programme (2017-2021) :

Renforcer les compétences techniques des professionnels de la santé (sages-femmes, infirmiers, kinésithérapeutes, techniciens sanitaires, techniciens en génie biomédical) à travers les programmes de formation initiale et la formation continue.



3.894

(H/F) diplômés des instituts de formation ont été appuyés dans leur parcours de formation



12

protocoles d'entente et 4 cadres de concertation ont été conclus et mis en œuvre entre les partenaires du programme



2

plans directeurs de formation continue ont été formulés, ainsi que 3 plans stratégiques de développement

BÉNÉFICIAIRES

À travers le renforcement des capacités professionnelles des enseignants dans cinq (5) établissements de formation et du personnel encadrant dans les structures hospitalières qui accueillent les étudiants-stagiaires, les bénéficiaires de l'intervention sont les élèves et étudiants des cinq (5) établissements appuyés soit environ 1.855 élèves et étudiants. Ainsi que les populations béninoises qui fréquentent les hôpitaux ainsi que les centres de santé et qui bénéficieront de soins de santé de meilleure qualité.

Les 5 établissements bénéficiaires sont : l'Institut National Médico-Sanitaire (INMeS) qui forme des sages-femmes et infirmiers ; l'École Supérieure de Kinésithérapie (ESK) qui forme des kinésithérapeutes ; l'École Polytechnique d'Abomey Calavi (EPAC) qui forme des techniciens en maintenance biomédicale ; l'Institut de Formation aux Soins Infirmiers et Obstétricaux (IFSIO) qui forme des sages-femmes et infirmières ; l'École de Formation médico-sociale (EFMS) de Parakou qui forme des aides-soignantes, des assistantes sociales et des techniciens sanitaires.

ACTIVITÉS RÉALISÉES :

Durant toute sa durée prévue (2017-2021), le programme APEFE a poursuivi 3 résultats comprenant chacun quelques activités génériques :

- **Résultat n°1.** Renforcer la collaboration entre les partenaires du programme, pour une meilleure adéquation formation-emploi et une meilleure performance de la formation continue,
- **Résultat n°2.** Renforcer la capacité des établissements de formation appuyés à proposer une offre de formation initiale de qualité, avec des opportunités d'apprentissage sur le lieu du travail,
- **Résultat n°3.** Renforcer les agents de santé diplômés et en poste dans les structures hospitalières en formation continue qualifiante.

En termes de dynamique de « changement » (Théorie du changement), le programme APEFE entendait s'inscrire dans la vision stratégique des instruments phares de la politique de santé au Bénin, en particulier :

- **La politique nationale de Santé PNS 2018-2030**, à travers la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile.
- **Le PNDS 2018-2022** visant assurer la disponibilité de ressources humaines qualifiées conformément aux normes au niveau de toutes les formations sanitaires.
- **Le PSDRHSS 2009-2018**, à travers le renforcement de la base de la pyramide sanitaire en mettant à disposition des ressources humaines compétentes pour améliorer les services à base communautaire.

L'évaluation finale du programme APEFE, réalisée en novembre 2021, a conclu : « L'évaluation a révélé que le programme 2017-21 APEFE a une excellente pertinence, cohérence Externe, efficacité, digitalisation et résilience à la COVID19. Son efficacité est très bonne ». (Dr Marcel SAGBOHAN, expert évaluateur).



3

des établissements d'enseignement partenaires (EPAC, ESK, IFSIO) se sont dotés d'un Référentiel Assurance Qualité, inspiré du modèle CAMES, et ont procédé sur cette base à une auto-évaluation de leur institution



28

modules portant sur des thématiques professionnelles (formation continue) ont été élaborés et dispensés aux agents de santé en poste et aux enseignants des établissements de formation



« Le programme APEFE 2017-2021 est un succès total pour l'École Polytechnique d'Abomey-Calavi pour laquelle j'ai été le point focal pendant les cinq ans du déroulement du programme. A la fin de ce programme, je puis dire que le département de Génie Biomédical appuyé possède des atouts importants pour la formation des cadres techniques de qualité. En effet, il dispose d'infrastructures de matériels pédagogiques et informatiques pour assurer les travaux pratiques de toutes les unités d'enseignement du département. Il est devenu le département phare de l'EPAC de par la qualité de la formation et sa position sous régionale. En effet, il organise fort de ses équipements des formations sous régionales qui ont connu la participation d'environ douze pays africains pour une centaine de cadres formés à la maintenance 1 et 2 des utilisateurs. Ce programme a aussi impacté positivement l'EPAC, car il a permis la formation de tous les enseignants à l'enseignement basé sur la compétence et à la méthodologie des auto-évaluations entre autres. En conclusion, le programme a été un grand succès pour l'EPAC. Des mesures sont prises pour pérenniser les acquis. »

Latif A. FAGBEMI,
Enseignant-Chercheur, Maître de
Conférences des universités CAMES



Formation encadreur de stage, Natitingou



Formation simulateur



Stagiaires ifsio Tanguieta



Formation simulateur Odisee

PARTENAIRES

Les 5 établissements bénéficiaires sont : l'Institut National Médico-Sanitaire (INMeS) qui forme des sages-femmes et infirmières.iers; l'École Supérieure de Kinésithérapie (ESK) qui forme des kinésithérapeutes; l'École Polytechnique d'Abomey Calavi (EPAC) qui forme des techniciens en maintenance biomédicale; l'Institut de Formation aux Soins Infirmiers et Obstétricaux (IFSIO) qui forme des sages-femmes et infirmières.iers; l'École de Formation médico-sociale (EFMS) de Parakou qui forme des aides-soignantes, des assistantes sociales et des techniciens sanitaires.

- Le Ministère de la Santé (MS) conçoit et met en œuvre la politique de l'État en matière de santé conformément aux lois et règlements en vigueur au Bénin ainsi qu'à la vision et à la politique du gouvernement.
- Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique conçoit et met en œuvre la politique de l'État en matière d'enseignement supérieur et de recherche conformément aux lois et règlements en vigueur au Bénin ainsi qu'à la vision et la politique du Gouvernement.
- Le Ministère des Enseignements secondaire, technique et professionnel (MESTP) conçoit et met en œuvre la politique nationale en matière d'enseignement secondaire, technique et professionnel.

Ce programme est financé par la Coopération belge au Développement (DGD).

PARTENAIRES



BAILLEURS DE FONDS



PERSPECTIVES 2022

Le programme de renforcement des capacités des enseignants et personnels de santé mis en œuvre durant la période 2017-2022 a marqué la fin d'un long engagement de l'APEFE dans le secteur santé au Bénin, entamé voici presque 20 ans. Sans qu'il s'agisse d'un désengagement définitif du secteur santé, l'APEFE au Bénin a choisi de consacrer son nouveau programme de coopération 2022-2026 à d'autres thématiques. D'une part, l'appui aux entreprises et à l'entrepreneuriat féminin dans les métiers de l'artisanat, en partenariat avec le Ministère des petites et moyennes entreprises et de la promotion de l'emploi (MPMEPE) et l'Agence nationale d'appui aux PME (ANPME). Et d'autre part, le renforcement des capacités des maîtres de l'enseignement primaire, en partenariat avec le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) et l'Institut national de formation et de recherche en éducation (INFRE), comme contribution au programme IFADEM de l'OIF et de l'AUF. Cette réorientation partielle de l'action de l'APEFE vise à répondre aux sollicitations des partenaires béninois.

COORDONNÉES DU BUREAU

- David GAQUERE
Administrateur de programmes APEFE au Bénin
- c/o Bureau APEFE - Wallonie Bruxelles
Lot H2 Les Cocotiers / Q. Haie Vive
01 BP 3589 Cotonou
- T. (00229) 99-25-86-52
- d.gaquere@apefe.org

BURKINA FASO

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MÉDECINE PHYSIQUE ET RÉADAPTATION AU BURKINA FASO



L'accès aux soins de réadaptation de qualité au bénéfice des personnes atteintes d'une incapacité (facteur de handicap) avec une attention particulière pour les personnes les plus vulnérables (Personnes Handicapées, femmes, indigents) est amélioré au Burkina Faso, dans les zones de Ouagadougou et Tenkodogo.



Construction du Centre National de Référence en Médecine Physique et Réadaptation (février 2019)



2021

Rendre plus accessibles les soins de qualité en réadaptation pour les personnes victimes d'un handicap ou d'une incapacité physique au Burkina Faso.



1

Service de Développement de la Médecine Physique et Réadaptation créé et fonctionnel au sein du ministère de la Santé



1

Centre National de Référence en MPR construit et équipé



71

spécialistes formés en Médecine Physique et Réadaptation :
13 médecins,
8 kinésithérapeutes de niveau Master,
31 kinésithérapeutes de niveau Licence et
19 orthoprothésistes

BÉNÉFICIAIRES

Les bénéficiaires sont des personnes souffrant d'un handicap ou d'une incapacité physique ayant besoin de réadaptation pour limiter ce handicap ou éviter qu'une incapacité réversible évolue vers un handicap définitif :

- victimes de traumatisme de la route ou d'accidents du travail,
- adultes touchés par des accidents vasculaires cérébraux;
- personnes atteintes d'affections rhumatologiques comme le mal de dos ;
- enfants atteints d'infirmité motrice d'origine cérébrale ;
- femmes souffrant de complication post-partum (incontinence urinaire, prolapsus, etc.) ;
- et toutes les autres incapacités physiques.

ACTIVITÉS RÉALISÉES :

Conformément à la théorie du changement, le programme a permis :

- D'améliorer la gouvernance du secteur de la Médecine Physique et Réadaptation (MPR) par notamment l'élaboration d'un plan stratégique de développement de la MPR et la création d'un Service MPR au sein du ministère de la Santé ;
- D'améliorer l'accessibilité aux soins de MPR par la prise en compte des soins de kinésithérapie dans certaines mutuelles de santé ;
- De renforcer les ressources humaines en MPR par la formation de 71 spécialistes en MPR ainsi que par la création d'une filière de formation de kinésithérapeutes ;
- De renforcer quantitativement et qualitativement l'offre de soins en MPR par la construction et l'équipement d'un Centre de Référence en MPR, d'un Service MPR au sein du CHU de Tenkodogo et par l'élaboration et mise en œuvre de protocoles de soins en kinésithérapie et des normes de qualité des Services de MPR.

L'évaluation du programme réalisée en octobre 2021 par le professeur Yves Coppieters de l'ULB a mis en évidence la qualité de la conception et de la mise en œuvre du programme.



35

patients pris en charge quotidiennement au SMPR de Tenkodogo



23

étudiants (première promotion) ont commencé les cours en décembre 2021 dans la nouvelle filière de kinésithérapie



« Le PRC-MPR a débuté suite à une demande adressée par le ministère de la Santé à l'APEFE en 2012 qui s'articulait autour de 3 axes : formation de Ressources Humaines, création d'un centre de référence en MPR et d'une école. Deux phases du programme se sont succédé avec succès. La clôture de celle de 2017-2021 s'est effectuée avec un taux d'exécution de 94% du budget et 98% des activités. Le PRC-MPR a permis le développement de la médecine physique au sein du ministère de la Santé ce qui constitue un espoir pour l'amélioration des conditions de vie des personnes souffrant d'une incapacité ou d'un handicap. Je tiens donc à remercier l'APEFE pour cet appui. »

Mr D. Joseph Moucassa MEDAH, Directeur de Programme du PRC-MPR



Évaluation finale du PRC-MPR – « Focus Group » avec les bénéficiaires et le Professeur Yves Coppieters



Inauguration du CNRMMPR - Coupure du ruban par les autorités du Burkina Faso et de l'Ambassade de Belgique (mai 2021)



Pose de la première pierre du CNRMMPR par le ministre de la Santé et ambassadeur de Belgique (25 janvier 2018)

PARTENAIRES



BAILLEURS DE FONDS



PERSPECTIVES 2022

En juillet 2021, un nouveau programme couvrant la période 2022 – 2026 a été déposé à la DGD pour financement. La théorie du changement du programme s'aligne sur les six piliers des systèmes de santé définis par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : gouvernance, ressources humaines, information, financement, infrastructures, gestion de l'offre de soins. Il permettra de renforcer les acquis des phases précédentes et mettra un accent particulier sur la communication, l'appui à la nouvelle filière de kinésithérapie, l'accessibilité financière des soins de MPR et le développement de services de kinésithérapie dans les 13 régions du pays. Ce nouveau programme sera mis en œuvre en partenariat avec le Ministère de la Santé et en collaboration avec l'OMS et les partenaires des phases précédentes.

COORDONNÉES DU BUREAU

- Didier WOIRIN, Administrateur de programmes
- Bureau APEFE/Wallonie-Bruxelles, 01 BP 6625 Ouagadougou 01 Burkina Faso
- Ambassade de Belgique, 417, Avenue KWAME N'KRUMAH, Ouagadougou, Burkina Faso
- T. +226 70 95 04 96
+226 25 33 05 58 (fixe)
- d.woirin@apefe.org

BURKINA FASO

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR L'INITIATIVE DE LA GRANDE MURAILLE VERTE POUR LE SAHARA ET LE SAHEL (PRC-IGMVSS)

La Gestion Durable des Terres, clé de la résilience des populations au Burkina Faso

La mise en œuvre de la Stratégie et du Plan d'Actions de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel (SPA/IGMVSS) au Burkina Faso est améliorée par le renforcement des capacités organisationnelles et techniques du Ministère en charge de l'Environnement et par une expérimentation du processus de mise en œuvre de la SPA/IGMVSS au niveau d'une commune pilote pour mettre à l'échelle la Gestion Durable des Terres et en prenant en compte le genre.



Mission de suivi des activités du programme dans la région du Centre-Nord



2021



1 base de données collaborative mise en place pour géoréférencer les réalisations de l'IGMVSS au Burkina Faso



Plus de **7.000.000** millions d'euros mobilisés annuellement en soutien à la stratégie de l'IGMVSS au Burkina Faso



1.493 cadres et agents du ministère de l'Environnement, maires et agents des communes et journalistes formés sur 41 thématiques

BÉNÉFICIAIRES

Le Programme de Renforcement des Capacités pour Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel vient en appui institutionnel au ministère en charge de l'Environnement. Ce sont les services centraux et les services déconcentrés du ministère de la zone prioritaire d'intervention de la Grande Muraille Verte qui ont été appuyés par le programme soit 4 directions régionales, 15 directions provinciales et 101 Services communaux afin de renforcer leurs capacités techniques et opérationnelles.

De manière indirecte, c'est l'ensemble de la population de la zone d'intervention qui a été touchée par l'intervention soit une population estimée à 7 606 956 habitants en 2020, et plus spécifiquement les 85 % de cette population qui tirent directement leurs moyens d'existence des ressources naturelles. Les actions de récupération des terres dégradées leur donnent des possibilités de résilience et améliorent leur sécurité alimentaire et de revenus.

ACTIVITÉS RÉALISÉES :

Quels sont les changements opérés en 5 ans ?
Quels sont les impacts par rapport à la théorie du changement ?
Quels sont les résultats des évaluations finales ?

Conformément à la théorie du Changement élaboré en 2016, le PRC-IGMVSS a permis :

- D'améliorer la coordination, le pilotage, le suivi de l'Initiative de la Grande Muraille Verte par le renforcement des capacités de la coordination nationale de l'IGMVSS, des directions régionales, provinciales et communales de l'environnement ainsi que des collectivités territoriales ;
- De rendre plus visible l'initiative et d'améliorer la gestion des connaissances par le développement de la communication institutionnelle et au développement et l'amélioration de la relation entre la recherche et le développement ;
- De renforcer les compétences techniques et organisationnelles des cadres et agents du Ministère en charge de l'environnement, acteurs de la mise en œuvre de l'IGMVSS ;
- De mettre œuvre l'IGMVSS dans la commune de Bourzanga par la récupération de terres dégradées, par la mise en place d'une unité de transformation de produits agricoles et de produits forestiers non ligneux et par la restauration d'une forêt communale.

L'évaluation finale du programme réalisée en octobre 2021 a jugé très satisfaisante la mise en œuvre du programme. Le travail de l'APEFE a également été mis en évidence dans le rapport «La Grande Muraille Verte : État de la mise en œuvre et perspectives 2030», publié par United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD), en septembre 2020.



487.5 ha

de terres restaurées dans la commune de Bourzanga au profit de 360 femmes et 315 hommes



1 Unité de transformation de Produits Forestiers non ligneux mise en place à Bourzanga au profit de 100 femmes



« Je suis un produit initial et final du Programme de Renforcement des Capacités. J'y suis arrivé sans rudiments. Je n'avais pas de notion en cartographie. Grâce au PRC, la Grande Muraille Verte s'est saisie la force de me former et de m'apprendre les notions élémentaires. C'est ainsi que j'ai pu être outillé de toutes les connaissances nécessaires en systèmes d'informations géographiques, en analyses spatiales. Aujourd'hui je suis vraiment fier parce que j'arrive à produire beaucoup de cartes ; actuellement j'ai une grosse quinzaine de cartes et j'ai également encadré deux étudiants en cartographie. Cela témoigne à souhait que l'IGMVSS a investi pour quelqu'un, qui, initialement n'avait aucune notion en cartographie ».

Azibéné YO,
Chef du Service régional de la planification et des statistiques sectorielles du Plateau central (ancien stagiaire à la CN-IGMVSS-2019)



Photo de famille des lauréats et des organisateurs du Prix GMV en journalisme, édition 2021



Formation des agents départementaux de l'environnement réalisation d'une haie vive



Unité de transformation à Bourzanga, fabrication de biscuit à partir de céréales locales

PARTENAIRES



BAILLEURS DE FONDS



PERSPECTIVES 2022

Au regard des résultats satisfaisants de la mise en œuvre du PRC-IGMVSS, les parties ont ensemble convenu de la formulation du nouveau programme de 5 ans : le Projet de Restauration des Écosystèmes dans la région du Plateau central (PRE-PCL). Il vise à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à accroître les revenus des hommes et des femmes de 4 communes de la région du Plateau central ; Boussé, Niou, Toéghin et Laye ; par un appui à la mise en œuvre des axes stratégiques 1, 2 et 4 de la Stratégie et Plan d'Actions de l'IGMVSS au Burkina Faso. Ce programme visera principalement à :

- Inverser la tendance à la dégradation des terres dans les quatre communes ;
- Améliorer les revenus des producteurs et productrices des quatre communes ;
- Consolider de la gouvernance de l'IGMVSS.

COORDONNÉES DU BUREAU

- Didier WOIRIN, Administrateur de programmes
- Bureau APEFE/Wallonie-Bruxelles, 01 BP 6625 Ouagadougou 01 Burkina Faso
- Ambassade de Belgique, 417, Avenue KWAME N'KRUMAH, Ouagadougou, Burkina Faso
- T. +226 70 95 04 96
+226 25 33 05 58 (fixe)
- d.woirin@apefe.org
www.igmvss-bf.net/
- <https://web.facebook.com/cnigmvss.burkinafaso>

BURKINA FASO

NEUTRALITÉ CARBONE

Compenser les émissions de gaz à effet de serre inévitables par la production et mise en terre de plants forestiers dans les régions du Sahel et du Plateau Central au Burkina Faso.

Neutralité Carbone
Coopérer pour le Climat et l'Environnement



Un jeune plant de baobab implanté dans un champs de Régénération Naturelle Assistée



2021

Au côté de l'APEFE, l'ADEPS, l'AWEX et WBI diminuent leur empreinte carbone en contribuant à la qualité de vie et à la résilience des populations du Sahel.



85 pépiniéristes formés dont 25 femmes



595 producteurs formés aux techniques de Gestion Durables des Terres



515 063 plants forestiers produits

BÉNÉFICIAIRES

Les bénéficiaires sont des pépiniéristes, des producteurs et productrices agricoles ainsi que des monitrices endogènes des régions du Plateau Central et du Sahel encadrés par l'association Tiipaalga :

- **82 pépiniéristes** ont pu ainsi développer en saison sèche la production de plants forestiers comme une activité génératrice de revenus ;
- **2.230 producteurs et productrices agricoles** ont pu planter des arbres dans leur exploitation agricole afin de récolter des produits forestiers non ligneux, réaliser des haies vives ou encore améliorer la fertilité de leurs terres ;
- **1.017 monitrices endogènes** ont reçu des arbres fruitiers principalement des manguiers. Les monitrices endogènes sont des femmes formées par Tiipaalga pour encadrer d'autres femmes dans la réalisation de foyers améliorés trois pierres permettant d'économiser 50 % de bois de cuisson. Ces femmes ne sont pas rémunérées. Elles reçoivent des plants forestiers en guise d'encouragement pour leur travail bénévole.

ACTIVITÉS RÉALISÉES :

Suite aux accords de Paris d'avril 2016 (COP21), l'Administration Générale du Sport de la Communauté française de Belgique (ADEPS) a souhaité réaffirmer son engagement dans la lutte contre les changements climatiques et compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par les déplacements en voiture des participants aux « Points Verts ». Par l'intermédiaire de l'APEFE, l'ADEPS a appuyé le Ministère de l'Environnement de l'Économie Verte et des Changements Climatiques du Burkina Faso (MEEVCC) du Burkina Faso et l'ONG Tiipaalga à la production et la mise en terre de plants forestiers dans le Sahel. Ayant rencontré un vif succès auprès des membres, l'expérience a été étendue aux déplacements des participants aux stages sportifs et reconduite les années suivantes.

En 2019, l'AWEX et WBI ont également sollicité l'APEFE pour assurer la compensation carbone d'une mission économique en Chine. C'est ainsi, qu'ensemble l'ADEPS, l'AWEX et WBI, au côté de l'APEFE et ses partenaires :

- Ont réduit leur empreinte carbone
- Se sont fédérés autour d'un projet positif, contribuant à leur travail d'éducation à la citoyenneté mondiale
- Ont contribué, ensemble, par une approche intégrée, aux ODD



105,3 km de haies vives plantées



571,4 ha de reboisement réalisés



41 003 t équivalent CO2 séquestrées au bout de 15 ans



« Ce que nous faisons s'inscrit dans la vision et dans les objectifs de la Grande Muraille Verte. C'est ainsi que la Coordination Nationale nous a accompagnée pour que nous puissions appuyer les producteurs pour des plantations dans les mises en défens, mais aussi dans les parcelles de régénération Naturelle Assistée de nos producteurs. En quatre années de collaboration, nous avons produit plus de 500 000 plants que nous avons mis en terre dans 7 communes dans la province du Soum jusque 2019 puis dans 12 communes de la région du Plateau Central à partir de 2020. »

Serge ZOUBGA,
chargé de programme/
Zone Centre de l'Association
tiipaalga



Plantation d'une haie vive



Jeune plant forestier à Youtenga
(région du Plateau Central)

PARTENAIRES



BAILLEURS DE FONDS



PERSPECTIVES 2022



Convaincue de l'intérêt de ce type de collaboration, et en réponse à une demande en croissance, l'APEFE et ses partenaires étudient la possibilité de diversifier le type de projet à proposer. Une piste actuellement explorée est celle des foyers trois pierres améliorées pour lesquels l'association Tiipaalga a validé un projet carbone en efficacité énergétique sous le marché volontaire Gold Standard (GS-VER) depuis 2014. Tiipaalga avait pour se faire bénéficier de l'appui de l'Agence Wallonne Air et du Climat, et du bureau d'études belge CO2logic.

COORDONNÉES DU BUREAU

- Didier WOIRIN, Administrateur de programmes
- Bureau APEFE/Wallonie-Bruxelles,
01 BP 6625 Ouagadougou 01 Burkina Faso
- Ambassade de Belgique, 417, Avenue KWAME
N'KRUMAH, Ouagadougou, Burkina Faso
- T. +226 70 95 04 96
+226 25 33 05 58 (fixe)
- d.woirin@apefe.org

BURKINA FASO

JEUNESSE SAHÉLIENNE POUR L'ACTION CLIMATIQUE (JESAC)

Renforcer la gouvernance climatique et la lutte contre la désertification au Burkina Faso et au Niger à travers la promotion d'initiatives agroforestières, socio-économiques, d'innovation et de mobilisation climatique impulsées par les jeunes citoyens et citoyennes.



Exercice pratique de réalisation de la technique de la demi-lune



2021

Renforcer les capacités des jeunes et des femmes burkinabè et nigériens à devenir des acteurs de la lutte contre le changement climatique

 **1** Campagne d'action climatique menée en vue de la COP 26 sur les changements climatiques

 **1** Système de paiement des services écosystémiques en cours d'élaboration

 **91** hectares de parcelles mises en défens

BÉNÉFICIAIRES

Le projet est exécuté au Burkina Faso dans la région administrative du nord au niveau de 4 communes : Ouahigouya, Oula, Gourcy et Lèba. Il touchera au total 2000 bénéficiaires dont 990 au Burkina Faso :

- 700 jeunes, garçons et filles et 250 femmes impliqués dans des actions d'agroforesterie ;
- 40 Femmes pour des actions de productions de plants forestiers et de maraîchage.

Des actions de plaidoyer en faveur de la lutte contre le changement climatique sont également prévues. 2.200 jeunes citoyens, hommes et femmes des zones rurales et urbaines recevront des formations sur l'activisme climatique. L'objectif est de toucher au moins 30.000 citoyens qui recevront des messages de sensibilisation sur la crise climatique au Burkina Faso et au Niger.

ACTIVITÉS RÉALISÉES :

Lancé en février 2020 pour une durée de trois ans, le projet Jeunesse Sahélienne pour l'Action Climatique (JESAC) intervient dans quatre communes de la région du Nord du pays et vise à renforcer le leadership et les opportunités pour les femmes et les jeunes dans la gouvernance climatique, le développement résilient au climat et l'adaptation au changement climatique au Sahel. Il est mis en œuvre par un consortium d'organisations dont OXFAM est leader et l'APEFE un des membres. Conformément aux objectifs du programme, les changements suivants ont pu être déjà obtenus :

- La mise en œuvre de pratiques résilientes au climat et d'agroforesterie par les jeunes et les femmes dans 32 sites de la région du Nord notamment par la formation sur les bonnes pratiques de Gestion Durable des Terres, la mise en défens de 91 ha de parcelles d'agroforesterie et la plantation de 9.400 arbres dans ces parcelles ;
- La réalisation d'études pour la mise en œuvre d'un système de paiement des services environnementaux automatisés qui utilisent les images satellitaires ;
- Le renforcement du leadership climatique et environnemental des jeunes et femmes notamment par la réalisation d'une campagne d'action climatique en préparation de la COP 26 sur le climat à Glasgow.

 **910** bénéficiaires (jeunes, femmes) formés sur les pratiques agricoles résilientes au climat

 **9.400** plants forestiers mis en terre



« Le projet JESAC contribue aux efforts de lutte contre le changement climatique avec les jeunes et les femmes comme acteurs centraux. Il promeut les pratiques résilientes au climat, le renforcement du leadership des jeunes et des femmes, afin de mettre en œuvre une Campagne de Communication, de Sensibilisation sur le changement climatique et la mobilisation climatique des jeunes à différents niveaux. L'innovation du programme est le suivi des projets de l'IGMVSS par la Cartographie, et la conception d'un système de Paiement des Services Environnementaux basé sur la technique du « blockchain », rémunérant les efforts des jeunes et femmes dans les zones rurales. »

Azeita KOUSSOUBE,
Coordinatrice du programme
pour le Burkina Faso



Camps chantier pour la formation sur l'agriculture résiliente au changement climatique



Visite de Meryame Kitir, Ministre Belge de la coopération au développement sur le site de Kao, octobre 2021



Manifestation de jeunes en faveur de la lutte contre les changements climatiques, octobre 2021



Remise d'un message des jeunes aux responsables du ministère en charge de l'environnement, octobre 2021

PARTENAIRES



BAILLEURS DE FONDS



COORDONNÉES DU BUREAU

- Didier WOIRIN, Administrateur de programmes
- Bureau APEFE/Wallonie-Bruxelles,
01 BP 6625 Ouagadougou 01 Burkina Faso
- Ambassade de Belgique, 417, Avenue KWAME
N'KRUMAH, Ouagadougou, Burkina Faso
- T. +226 70 95 04 96
+226 25 33 05 58 (fixe)
- d.woirin@apefe.org

BURUNDI

PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE LA MÉDECINE PHYSIQUE ET RÉADAPTATION (PAD-MPR) AU BURUNDI



Améliorer l'accès aux soins de réadaptation de qualité, au bénéfice des personnes atteintes d'un handicap ou d'une incapacité fonctionnelle, en se focalisant sur l'appui à la gouvernance du sous-secteur, la formation des acteurs de la réadaptation, l'appui à dix centres et services de réadaptation et le développement de l'information sanitaire, cela avec une attention particulière pour l'environnement et les personnes plus vulnérables (Personnes handicapées, femmes, indigents).

Rendre plus accessibles les soins de qualité en réadaptation pour les personnes victimes d'un handicap ou d'une incapacité physique au Burundi.



14

services de réadaptation hospitaliers désormais accessibles dans le pays



20

Centres et services MPR publics et privés régulièrement évalués par les MSPLS dont

14

ont obtenu plus de 50 % lors des sévères missions d'évaluation de la qualité des soins organisées par le MSPLS

BÉNÉFICIAIRES

L'intervention bénéficie aux victimes d'un handicap ou d'une incapacité physique ayant besoin de réadaptation pour limiter ce handicap ou éviter qu'une incapacité réversible évolue vers un handicap définitif :

- Victimes de traumatisme de la route ;
- Adultes touchés par des accidents vasculaires cérébraux, conséquence de l'hypertension artérielle touchant aujourd'hui ¼ de la population active au Burundi ;
- Personnes atteintes d'affections rhumatologiques (souvent mal de dos) ;
- Enfants atteints d'infirmité motrice d'origine cérébrale après accouchements difficiles ;
- Femmes souffrant d'incontinence urinaire sur grossesses multiples ;
- Et toutes les autres incapacités physiques.

Le/la bénéficiaire type a 30 ans, victime d'un accident de la route avec fracture de la jambe. Il/elle a été opérée et a besoin de réadaptation pour que des raideurs articulaires irréversibles ne s'installent pas.

Il/elle travaille dans l'économie informelle (en ville) ou dans l'agriculture (à la campagne) et a plusieurs enfants. La réadaptation est essentielle pour qu'il/elle puisse faire vivre sa famille. Il/elle n'a pas d'assurance santé et a besoin de mécanismes de subventionnement des soins.



Restitution des premiers résultats de l'évaluation finale - Prof. Yves Coppieters et sa collègue burundaise Dr Evelyne Ndabaniwe

ACTIVITÉS RÉALISÉES :

A ce jour :

- Le MSPLS s'est approprié le concept « intégrer la réadaptation dans le système de santé » et en a pris le leadership
- Le financement de la réadaptation reste faible, mais les perspectives sont bonnes avec l'intégration des soins MPR dans le Financement Basé sur la Performance (FBP) - support à la demande - et l'élaboration d'un nouveau plan stratégique avec l'appui de l'OMS – support au financement de l'offre.
- La formation des RH a franchi un cap avec : (i) la création de l'école de kiné en 2019 à l'INSP de Bujumbura (1ers diplômés avril 2022) ; (ii) l'initiation à la MPR d'un 1er groupe de 28 médecins généralistes et (iii) la création à la faculté de médecine de l'Université du Burundi du « département de MPR » où seront formés les spécialistes MPR
- Le réseau public de services MPR couvre 14 services MPR hospitaliers et 5 centres de réadaptation dans 14 des 18 provinces du pays. La qualité des soins s'y est bien améliorée durant la phase 2017-2021.

La production d'information en MPR avance. Quinze centres et services MPR sont équipés du « Dossier Médical Informatisé MPR » qui transmettra dès 2022 ses indicateurs au Système National d'Information Sanitaire (SNIS). L'évaluation du programme réalisée en octobre 2021 par le professeur Yves Coppieters de l'Université libre de Bruxelles (ULB) a mis en évidence la qualité de la conception et de la mise en œuvre du programme.



57

étudiants en formation à l'école de kinésithérapie dont

32%

de Femmes



75%

des soins de réadaptation effectués dans les centres de soins du pays conduisent à une amélioration de la situation des patients traités



« Le PAD-MPR au Burundi a débuté en 2011. Il clôture sa 3ème phase 2017-2021. Globalement nous sommes très satisfaits des résultats enregistrés. Le partenariat entre l'APEFE, le MSPLS et le COPED s'est révélé efficace et a permis d'avancer de façon très visible dans l'intégration des soins de réadaptation au sein du système de santé du Burundi. Pour le MSPLS ce développement est devenu une priorité et nous avons veillé à ce que les soins MPR fassent dorénavant partie de nos normes sanitaires. La phase 2022-2026 va nous permettre d'accélérer encore ce processus, devenu irréversible »

Dr Oscar NTIHABOSE
Directeur Général de l'Offre de Soins au MSPLS



Cours pratique à l'école de Kinésithérapie de l'Institut National de Santé Publique de Bujumbura



La kinésithérapie - traduite en Kirundi



Novembre 2018 - une délégation du programme MPR du Burkina Faso devant l'école de kinésithérapie de Bujumbura en construction



Atelier de formation à l'utilisation du Dossier Médical Informatisé des patients en réadaptation

PARTENAIRES



BAILLEURS DE FONDS



PERSPECTIVES 2022



En juillet 2021, un nouveau programme couvrant la période 2022-26 a été soumis à la Direction générale de la coopération au développement (DGD) pour financement. La théorie du changement proposée s'est construite sur base de la stratégie « Réadaptation 2030 » de l'OMS et sur l'expertise de plus de 30 ans de l'APEFE en matière de développement de la MPR en Afrique. En partenariat avec le MSPLS et le COPED, et en étroite collaboration avec l'OMS, l'UCLouvain, WBI, ENABEL et d'autres, l'APEFE devrait donc pouvoir poursuivre son appui au développement des 4 piliers de la MPR, à savoir : une bonne gouvernance, un financement adéquat, un personnel performant et un système d'information de qualité. Cette phase devrait permettre de renforcer les acquis des phases précédentes et de poursuivre le développement de certains piliers.

COORDONNÉES DU BUREAU



Olivier Jadin,
administrateur de programme



Bureau APEFE/WBI à Bujumbura - Burundi
52, Boulevard MWEZI GISABO (Route RUMONGE), Kinindo



Tél.: +257 22 24 6709 / +257 22 24 67 10
Mobile: +257 79 55 85 56



o.jadin@apefe.org
<https://www.facebook.com/APEFE.Burundi/>

HAÏTI

PROGRAMME D'APPUI À LA CRÉATION D'EMPLOI ET DE REVENUS DURABLES

Promouvoir la création d'emplois et de revenus durables en appuyant les initiatives privées porteuses d'emplois et en renforçant les capacités humaines et institutionnelles des structures d'encadrement des partenaires du monde du travail et de la formation professionnelle dans les départements géographiques de l'Ouest, du Nord, du Sud, du Sud-Est, de l'Artibonite et du Centre du Pays.

Création d'emplois pour les jeunes défavorisés en Haïti



7 Cellules d'Orientation Professionnelle et de Placement (COPP) ont été mises en place et équipées dans les centres de formation professionnelle (CFP)



90 formations mobiles réalisées

2738 personnes formées dont

1547 femmes en techniques agricoles, transformation de produits agricoles, réparation et entretien de motos, esthétique/coiffure, carrelage, énergie renouvelables et cuisine pâtisserie



1190 jeunes ont bénéficié d'un kit de démarrage



Rencontre entre la Secrétaire d'Etat à l'Intégration des Personnes Handicapées, Mme Soinette Désir avec le représentant de l'APEFE, Mr Pascal MONTISOY

BÉNÉFICIAIRES

- Les bénéficiaires sont des jeunes désœuvrés en situation de vulnérabilité (particulièrement les filles) vivant dans les départements d'intervention du programme.
- Ils sont sélectionnés soit par les responsables des Centres de Formation Professionnelle avec lesquels nous travaillons, soit par les acteurs étatiques ou de la société civile.
- Il s'agit de jeunes (filles ou garçon) âgés de 16 à 35 ans.
- Ces jeunes habitent soit en région rurale ou urbaine. Ils sont le plus souvent célibataires vivant encore chez un parent même à un âge « avancé » (dans le cas des filles, elles ont parfois déjà enfanté prématurément). Ils pratiquent en général des activités de subsistance de type commerce ou d'autres « petits boulots » qui ne garantissent aucun accès durable à un revenu, ne nécessitent aucune qualification spécifique et offrent peu de perspectives de carrière. Ils gagnent en moyenne moins de 2USD par jour. Ils sont soit en formation dans les Centres de Formation Professionnelle ou manifestent le désir d'en commencer une.

ACTIVITÉS RÉALISÉES :

Le principal impact du PACERD est d'avoir permis aux jeunes bénéficiaires du projet, dans les CFP et au sein de la formation mobile, d'établir un premier contact avec le marché du travail, sous la forme de stage, d'emploi ou d'auto-emploi, ce qui est un point particulièrement positif au regard de l'objectif principal du programme. Les bénéficiaires des formations mobiles ont témoigné de la qualité de ces formations et des formateurs. Ils rapportent que cette action a eu un impact positif dans leur vie en termes de renforcement de leurs connaissances/compétences professionnelles. Au sein des centres de formation professionnelle, le PACERD a eu un impact important sur les cadres quant à une meilleure compréhension de leur mission en termes d'accompagnement à l'insertion professionnelle au-delà de délivrer une formation. Cela s'est traduit par la création des COPP qui ont poussé les CFP à s'intéresser au devenir professionnel de leurs jeunes étudiants après la formation, malgré les difficultés liées au à la structuration du marché du travail en Haïti. Par ailleurs, les COPP ont pu devenir des canaux de communication intéressants pour promouvoir le secteur de la formation professionnelle dans leur environnement et ainsi valoriser cette voie de formation qui reste encore assez méconnue.

L'évaluation finale du PACERD a conclu que la pertinence avait été maintenue par une pro activité innovante et efficace pour s'adapter à un contexte en dégradation permanente, que l'efficacité avait été assurée par l'atteinte des principaux indicateurs, que l'efficience a été renforcée grâce à l'instauration d'un système de suivi-évaluation plus efficace et le recrutement de deux assistants supplémentaires, qu'une durabilité est assurée à la fois via la reprise de la plupart des activités par des partenaires du cadre stratégique commun ou des CFP associés mais aussi par renforcement de compétences au sein de l'INFP, qu'il existe une forte cohérence interne et externe, que le volet digitalisation au travers des formations hybrides a amélioré l'accessibilité de la formation professionnelle et qu'avec la stratégie inclusion et genre de nombreux exclus et de jeunes femmes ont pu s'insérer professionnellement.



1410 jeunes dont 734 femmes et 676 hommes formés en Entrepreneuriat



Taux d'insertion moyen des finissants a été de

65% (auto-emplois et emplois).



261 jeunes formés en réparation de motos et de téléphone portables via une plateforme Moodle de formation à distance

9

J'ai 30 ans d'expérience dans la formation professionnelle et je peux affirmer que le PACERD a été très pertinent parce qu'il a touché directement un secteur essentiel de la société « les jeunes vulnérables ».

Ce programme a permis aux cadres de nos centres de formation de mieux construire leurs programmes de formation et d'acquérir un ensemble de connaissances et de compétences afin d'améliorer substantiellement la qualité de la formation des jeunes (des COPP se sont renforcées, des formations mobiles et numériques se sont développées)

Les jeunes se sont formés à un métier et ils ont pu se faire une place sur le marché du travail, souvent en les aidant à créer leur propre activité de manière individuelle ou collective. Cette chance les a définitivement éloignés des chemins de la délinquance. L'INFP est plus que satisfait du programme et étudie les possibilités en vue de le pérenniser.

M. Dikel Delvariste,
directeur de l'INFP



Evenement de clôture de la formation mobile en esthétique et coiffure



Formation en esthétique et coiffure



Formation en techniques agricoles



Première session de formation mobile en technique agricole organisée dans le département du Centre au profit de 30 jeunes

PARTENAIRES



BAILLEURS DE FONDS



COORDONNÉES DU BUREAU

Pascal Montois
Représentant de l'APEFE en Haïti

Delmas 71, Rue Serin #1, Appartement # 9 ;
Complexe Lafayette ; Delmas, Haïti

<https://www.facebook.com/BUREAUWBIAPEFEHT>

MAROC

PROGRAMME D'APPUI AUX JEUNES INITIATIVES (AJI)

Développement de l'entrepreneuriat des jeunes



Webinaire interactif sur le thème de : « L'offre d'accompagnement du programme AFWAJ »



2021

Développement de l'entrepreneuriat des jeunes de 18 à 35 ans dans les 4 régions d'intervention du programme qui sont : l'Oriental, Draa Tafilalet, Fès-Meknès et Béni Mellal- Khénifra.



+1.200.000

personnes touchées sur les réseaux sociaux du programme



+7.000

jeunes ayant bénéficié des ateliers de sensibilisation sur l'entrepreneuriat



+ 900

acteurs locaux ayant bénéficié de formations et d'ateliers dans différentes thématiques en lien avec l'entrepreneuriat et l'employabilité

BÉNÉFICIAIRES

- Jeunes de 18 à 35 ans résidant dans l'une des 4 régions d'intervention du programme
- Porteurs de projets entrepreneuriaux individuels ou collectifs dans tous les secteurs d'activité
- Jeunes non diplômés en besoin d'améliorer leur employabilité
- Institutions opérant dans l'appui à l'entrepreneuriat dans les 4 régions d'intervention
- Acteurs locaux dans les quatre régions d'intervention
- Partenaires directs (ANAPEC et Ministère de l'Inclusion Économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences) et indirects (écosystème territorial)

ACTIVITÉS RÉALISÉES :

- Le lancement du programme en 2020 a coïncidé avec la pandémie mondiale. Pendant la première année, les activités ont pu être réalisées à distance plutôt qu'en présentiel.
- La digitalisation des formations a contribué à l'implémentation des outils digitaux chez nos partenaires et chez les jeunes.
- L'année 2021 a été marquée par un allègement des restrictions sanitaires imposées par les autorités marocaines. Beaucoup d'activités ont pu être réalisées afin de contribuer :
 - au renforcement des capacités des acteurs locaux
 - à la création de dynamiques régionales
 - à l'amélioration de l'employabilité des non-diplômés en les dotant d'outils et de compétences qui leur permettent une meilleure insertion sur le marché de travail
 - à l'accompagnement à la création d'entreprises et l'encouragement à l'auto-emploi au travers de l'accompagnement des partenaires dans la mise en place de nouveaux dispositifs et outils au service des jeunes.



+700

jeunes non diplômés insérés sur le marché du travail



+290

jeunes ayant bénéficié de l'appui à la commercialisation et de l'accompagnement post-crétion



+100

créations d'entreprises soutenues dans le cadre du programme



6

portails (ANAPEC et Ministère) dédiés à l'emploi et à l'entrepreneuriat en cours de développement



Formations de renforcement des capacités organisées par l'ANAPEC en partenariat avec l'APEFE au profit des directeurs régionaux et provinciaux des 4 régions d'intervention du programme sous le thème : « gestion et développement des partenariats ».



Hackathon de l'entrepreneuriat vert au profit des lauréats et des étudiants de l'IFMERE dans la ville d'Oujda



Workshop d'identification des besoins en supports et outils TIC du programme sous le thème : « Transformation numérique : L'ère de la donnée : Quelles compétences pour quelles opportunités ? », au profit des cadres du Ministère de l'Inclusion Economique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences et de l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC).



Formation qualifiante au profit de 20 jeunes sur le métier de livreur.

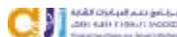
PERSPECTIVES 2022

En 2022, le programme AJI compte :

- Mettre en place 3 nouveaux espaces (Moukawilab : espace de co-working pour les jeunes de l'Anapec et CAPE : Centre d'aide à la promotion de l'emploi estudiantin dans les régions d'intervention
- Accompagner le Ministère dans la mise en place du nouveau programme gouvernemental pour l'emploi « AWRACH »
- Développer des modules de formation en précréation et en post-création et les déployer au profit des conseillers en emploi de l'ANAPEC
- Renforcer les capacités de 401 acteurs régionaux
- Former ou reconverter 400 jeunes dans de nouveaux métiers
- Organiser des événements (hackathons, bootcamps, journées employeur, etc.)
- Faire bénéficier plus de 150 projets de services d'incubation
- Participer à l'insertion de 400 jeunes dans le monde professionnel

COORDONNÉES DU BUREAU

- M. Benoît STIÉVENART, Administrateur du programme
- APEFE- Délégation Wallonie-Bruxelles
Rue Jaafar Assadiq 4 Agdal Rabat Maroc
- T. +212 537 674 115
- Bureau.rabat@apefe.org
- <https://web.facebook.com/programmeaji>
- <https://www.instagram.com/programmeaji>
- <https://www.linkedin.com/company/43342822>
- <https://twitter.com/AppuiJeunes>



PARTENAIRES



BAILLEURS DE FONDS



MAROC

MIN AJLIKI

L'entrepreneuriat et l'employabilité des femmes ont été améliorés quantitativement et qualitativement au Maroc



Signature de la convention Min Ajliki 2.0



2021

Le renforcement de l'emploi et de l'entrepreneuriat du groupe particulièrement vulnérable que forment les femmes, en assurant leur autonomisation économique, participe également au développement économique et social de leur pays.



2.075

entreprises créées par des femmes à travers les partenaires du programme



22.191

statuts auto-entrepreneurs déclarés



1.227

structures féminines qui sont passées de l'informel vers le formel

BÉNÉFICIAIRES

- Les femmes porteuses de projet (désireuses de lancer leur projet entrepreneurial)
- Les femmes cheffes d'entreprise (désireuses d'améliorer une ou plusieurs facettes de leur entreprise déjà existante)
- Les femmes entrepreneuses travaillant dans l'informel pour tenter de les faire basculer vers le formel
- Les femmes dans l'entrepreneuriat social et solidaire (coopératives féminines)

EVALUATION D'IMPACT

Une évaluation d'impact, menée par le cabinet ADE, a mesuré les effets positifs attribuables au programme Min Ajliki 2.0 (2017-2021), sur l'esprit entrepreneurial des femmes au Maroc. Cette étude montre que Min Ajliki est une réussite dans la plupart des dimensions dans lesquelles le programme avait des ambitions de changements, et que les effets sont plus importants pour les femmes vulnérables. Cette étude s'est inscrite dans un contexte plus large de parcours d'apprentissage sur l'évaluation d'impact au sein de la coopération belge.

ACTIVITÉS RÉALISÉES :

1. Min Ajliki 2.0 a joué un rôle précurseur dans la prise en compte de la thématique de l'entrepreneuriat féminin au Maroc.
2. Min Ajliki 2.0 a réussi à créer des synergies entre les acteurs de différents secteurs (privé, public, associatif).
3. Min Ajliki 2.0 a joué un rôle d'ensemblier, et a ainsi facilité un plus grand nombre de collaborations entre partenaires et l'identification de complémentarités favorisant une offre de service de qualité, mieux adaptée aux besoins des femmes bénéficiaires. Ce nombre de partenariats croissant a également permis de renforcer la crédibilité du programme et son assise institutionnelle.
4. La qualité du staff APEFE Maroc (ouverture, accessibilité, professionnalisme), ainsi que les pratiques de management agiles et participatives (flexibilité, intelligence collective) utilisées par l'APEFE ont favorisé la gouvernance participative et contribué à l'appropriation du programme.
5. Min Ajliki 2.0 a contribué au renforcement des compétences des partenaires aussi bien directs qu'indirects.
6. Min Ajliki 2.0 a permis d'améliorer la coordination au sein des organisations partenaires entre leurs niveaux centraux et régionaux
7. Min Ajliki 2.0 a contribué à une systématisation du rapportage.



10.279

emplois féminins générés à travers le programme



5.151

femmes recrutées dans des entreprises créées

9

« J'ai personnellement bénéficié de l'accompagnement du programme Min Ajliki et je souhaite mentionner que l'objectif principal de l'accompagnement du programme était dans mon cas le coaching et le soutien moral et le renforcement des capacités ainsi que la motivation ce qui m'a aidé et encouragé à sauter le pas de l'expérience entrepreneuriale sans avoir peur ! »

Rifki Siham,
bénéficiaire de l'accompagnement et formation du programme Min Ajliki

« Merci infiniment à vous tous. Vos encouragements constituent un soutien et un appui chaque jour. Aujourd'hui [Journée de la Femme] est notre fête à nous, nous les entrepreneuses de Min Ajliki ».

Zakia Chbihi,
bénéficiaire de l'accompagnement et l'incubation de son projet à travers le programme Min Ajliki



Accompagnement post covid pour les bénéficiaires de Min Ajliki



Le Bazar Solidaire by Min Ajliki en partenariat avec l'école belge de Casablanca



Formation métier sur l'élevage du poulet fermier



Formation métiers cuisine et services de table



Les lives Min Ajliki sur l'éducation financière

PARTENAIRES



BAILLEURS DE FONDS



PERSPECTIVES 2022

L'autonomie économique des femmes défavorisées est significativement et durablement améliorée. Par ce programme, nous souhaitons participer au développement des femmes NEETS (Neither in Employment nor in Education or Training) afin de les aider à accéder au marché du travail, de disposer d'un travail décent et de revenus leur permettant d'améliorer leur situation économique et in fine, leur bien-être. Programme à réaliser avec des partenaires institutionnels mais également avec des associations devenues des acteurs indispensables dans la mobilisation des populations cibles des domaines du développement, de la solidarité sociale et de la défense des droits humains compte tenu de leur proximité et surtout de leur légitimité.

COORDONNÉES DU BUREAU

Benoit Stiévenart, administrateur de programme

4, Rue Jaâfar Assadiq 10080 Agdal, Rabat, MAROC

Bureau.rabat@apefe.org

<https://www.facebook.com/minajlikimaroc>

<https://www.youtube.com/c/Minajlikimaroc>

PALESTINE

PROMOTION D'UN DÉVELOPPEMENT INCLUSIF POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP EN CISJORDANIE

Les personnes en situation de handicap dans les zones défavorisées du Sud de la Cisjordanie ont amélioré leur accès aux services essentiels (médicaux, réadaptation, éducatifs, formation professionnelle et psychosociaux)



Le Programme de réadaptation communautaire signe un nouveau protocole d'entente avec la municipalité de Beit Fajjar pour intégrer les droits des personnes en situation de handicap



2021

Promouvoir un développement inclusif pour les personnes en situation de handicap à un niveau multisectoriel en mettant l'accent sur la santé, l'éducation, l'autonomisation et le bien-être en plus de renforcer les capacités de la Bethlehem Arab Society for Rehabilitation (BASR), partenaire de mise en œuvre.



11.981

personnes en situation de handicap identifiées ont reçu des services appropriés de réadaptation



96

enfants en situation de handicap (5-12 ans) ont reçu des services d'éducation et de réadaptation dans des centres communautaires



823

personnes en situation de handicap ont participé activement à des groupes d'entraide et à des organisations de personnes handicapées

BÉNÉFICIAIRES

- Personnes en situation de handicap de tout âge, de tout sexe et leur famille
- Groupes d'entraide (SHG) de personnes en situation de handicap
- Fonctionnaires des Ministères de la Santé, du Développement social, de la Gouvernance Locale et de l'Éducation
- Personnel des organisations de personnes en situation de handicap (DPO)
- Personnel des autorités locales (municipalités et conseils ruraux)
- Le personnel des centres communautaires et des organismes communautaires
- Le personnel des organisations partenaires
- Professionnels de l'éducation, de la santé et de la réadaptation

Dans le cadre du programme, l'accent est mis sur les groupes et communautés vulnérables et marginalisés, en particulier les femmes, les jeunes, les enfants et les personnes en difficulté socioéconomique qui sont souvent confrontés à une discrimination à plusieurs niveaux conduisant à leur exclusion.

ACTIVITÉS RÉALISÉES :

Tout au long du programme, l'accès des personnes en situation de handicap à des services de base a été amélioré dans les zones défavorisées du Sud de la Cisjordanie. Le programme a pu atteindre les personnes en situation de handicap dans leurs communautés grâce aux équipes de réadaptation communautaire. Celles-ci ont effectué des évaluations spécialisées et facilité l'accès aux services de réadaptation, médicaux et éducatifs.

De plus, le programme a réussi à rendre les communautés plus inclusives grâce à ses interventions bien structurées auprès des conseils locaux et des municipalités. Ce changement a été visible grâce à la participation accrue des personnes en situation de handicap à des activités inclusives dans leurs communautés.

Grâce à des groupes d'entraide et à des initiatives locales, et à la suite de formations et de soutien au renforcement des capacités, les personnes en situation de handicap et les mères sont devenues des agents de changement dans leurs communautés, contribuant à la sensibilisation et à la défense de leurs propres droits aux niveaux local et national.

En outre, les centres communautaires ont été soutenus pour fournir des services éducatifs, préprofessionnels et de réadaptation de qualité. Les centres ont été également soutenus par des projets générateurs de revenus pour soutenir leur viabilité financière. Le programme a également supervisé la qualité des services offerts par les centres et a travaillé au développement des capacités et des outils de leur personnel.



9.374

séances psychosociales individuelles ont été organisées pour les personnes en situation de handicap ayant besoin d'un soutien psychosocial et d'interventions en santé mentale



14

unités de conseil local ont conclu des accords et des protocoles d'entente avec le programme de réadaptation communautaire, dont 12 couvrent l'intégralité des salaires des travailleurs de la réadaptation communautaire grâce à leurs propres budgets



Dans le cadre de l'évaluation finale du programme, différentes réunions de groupes de discussion ont été menées, incluant les personnes en situation de handicap, leurs familles, les membres des groupes d'aide aux mères, ainsi que le personnel des centres communautaires. Au cours de ces réunions, le personnel du programme a entendu d'excellents commentaires sur l'impact du travail réalisé dans leurs communautés.

Les gens ont rapporté les changements qu'ils ont vu dans l'accès de leurs enfants à des services de réadaptation spécialisés, qui ont facilité leur accès aux services éducatifs. D'autres ont exprimé l'importance et la valeur d'avoir des centres communautaires qui ont eu un impact considérable sur le développement et les compétences de leurs enfants, qui n'étaient pas du tout scolarisés. Les membres des SHG ont partagé leurs expériences sur les différents forums au cours desquels ils ont joué un rôle actif pour défendre les droits des personnes en situation de handicap notamment en matière d'assurance maladie.



Les membres des SHG participent à une activité interactive pour les enfants avec des besoins spéciaux à la suite d'une séance de sensibilisation



Le personnel des centres communautaires reçoit ses certificats après avoir terminé 50 heures de formation sur l'utilisation de la musique et du théâtre dans les outils éducatifs, ainsi que sur la conception et le développement d'outils et de plans d'évaluation individuels mesurables.



Le personnel des centres communautaires participe à une formation pour améliorer les outils éducatifs et leurs évaluations



Évaluation audiolinguistique pour les écoliers



PARTENAIRES



BAILLEURS DE FONDS



PERSPECTIVES 2022

La BASR a élaboré sa stratégie pour 2022-2026 afin que les personnes en situation de handicap puissent jouir pleinement de leurs droits grâce à un processus d'autonomisation. Ce travail sera réalisé avec les communautés locales, les organisations locales et les municipalités, ainsi qu'avec les responsables du gouvernement pour mieux assurer l'intégration des droits de ces groupes vulnérables et la construction de communautés et de législations plus inclusives.

Le nouveau programme pour 2022 s'intitule « Développement des compétences et d'opportunités de travail décent pour les personnes en situation de handicap en Cisjordanie », avec comme objectif global que les personnes en situation de handicap bénéficient d'un accès décent et équitable aux droits sociaux et économiques.

Le programme vise 4 résultats :

1. Un accès équitable et inclusif à une éducation de qualité pour garantir que les personnes en situation de handicap acquièrent les compétences nécessaires pour avoir des opportunités d'emploi à l'avenir
2. L'accès aux compétences et aux ressources nécessaires pour faciliter leur autonomisation économique
3. Un changement positif dans les communautés locales en ce qui concerne l'inclusion, la participation et l'intégration des droits et des questions des personnes en situation de handicap, en particulier pour les femmes/filles en situation de handicap
4. L'amélioration des capacités et des connaissances du programme de réadaptation communautaire de la BASR pour agir en tant que centre national de ressources en matière de handicap et d'inclusion.

COORDONNÉES DU BUREAU

- Mahran Tawil
Directeur du programme de réadaptation communautaire
- 100 Cremisan Street,
Bethlehem
- +970-568817114
+970-593117755
- mahran@basr.org

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

IFADEM

Formation à distance des maîtres



Améliorer la qualité de l'enseignement et l'apprentissage en classe par le renforcement des compétences linguistiques et pédagogiques des instituteurs du primaire des provinces éducationnelles du Haut-Katanga, Haut-Lomami, Lualaba et Tanganyika.



1.240

écoles réparties dans 18 pools, dans 4 provinces éducationnelles.



5.695

enseignant.es (tutoré.es) dont 1605 femmes. 70% certifiés

BÉNÉFICIAIRES

Les bénéficiaires de ce programme sont des enseignants et directeurs des écoles primaires titulaires des classes de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e qui travaillent dans le milieu rural ou périurbain.

Les autres bénéficiaires sont les inspecteurs, les conseillers d'enseignement primaire et les directeurs d'écoles.



Outil de rapportage en ligne

ACTIVITÉS RÉALISÉES :

Les enseignants formés ont amélioré leurs pratiques professionnelles auprès des élèves. Les pratiques de classe ont globalement été modifiées. Les enseignants disent avoir changé de « posture enseignante » en devenant plutôt des guides et des accompagnateurs d'apprentissage que des « maîtres seuls détenteurs du savoir » (sic). En comparaison d'enseignants non-inscrits dans le programme, les enseignants IFADEM semblent avoir, en général, plus de facilité à porter un regard critique sur leur pratique. Lorsqu'ils éprouvent des difficultés, ils disent avoir recours spontanément aux collègues, au tuteur et/ou au point focal. On constate également une attention particulière à la prononciation correcte des sons. Au cours des leçons, les enfants sont régulièrement sollicités et on observe de nombreuses interactions entre enseignants et élèves, et entre élèves.

On constate sur les dernières années une évolution globale positive des résultats du TENAFEP mais variable selon les provinces.

Au niveau des résultats globalisés, on constate une évolution allant de 44% pour l'année scolaire 2016-2017 à 71% pour l'année scolaire 2020-2021, sachant que les deux dernières années ont été perturbées par la crise sanitaire.

On note également que le TENAFEP 2021 est légèrement plus complexe que le TENAFEP 2019, ce qui renforce la qualité des taux de réussite atteints.



191

Inspecteurs.trices (tuteurs/tutrices)



Une évolution allant de

44%

pour l'année scolaire 2016-2017 à

71%

des résultats positifs au TENAFEP



« Je réitère les remerciements du Ministère à tous les partenaires, en l'occurrence ici l'APEFE, la Fédération Wallonie Bruxelles, l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFF) pour leur appui aux efforts du Gouvernement dans le redressement de l'éducation et de la formation en République démocratique du Congo. »

BANTU NKONGOLO,
 Directeur du Cabinet du
 Ministre de l'EPST

« IFADEM m'a beaucoup aidé pour que je devienne aujourd'hui une bonne enseignante. Avant, je ne connaissais pas beaucoup des méthodologies des certaines leçons comme la rédaction, la récitation, les fractions. Aujourd'hui, je suis capable de conduire correctement une leçon et de faire progresser mes élèves. »

KAMWANYA Madou,
 Enseignante à l'EP Kipushi



Administrateur de programme et assistante administrative et financière (équipe IFADEM)



Elèves de l'EP Fatuma à Kalémie - Tanganyika



Prise en main de la plateforme IFADEM 100% en ligne



PARTENAIRES



BAILLEURS DE FONDS



PERSPECTIVES 2022



PPA 2022-2026 :

- Étendre le dispositif dans les zones non encore touchées.
- Déployer la plateforme 100% en ligne pour toucher un plus grand nombre d'enseignants.
- Promouvoir l'usage des technologies pour s'autoformer sans interruption.
- Valoriser l'enseignement à distance sans négliger la part du présentiel
- Diversifier et développer des outils d'inclusion et contenus non-disciplinaires et transversaux
- Impliquer les enseignants dans l'éducation de la jeune fille, la lutte contre les violences basées sur le genre, promouvoir le bien-être et la protection des droits de l'enfant

COORDONNÉES DU BUREAU

- Clement TSHIBANGU
- Bureau APEFE Wallonie Bruxelles Lubumbashi
 115, avenue Sandoa – Lubumbashi
 Province du Haut Katanga. R.D. Congo
- +243 97 100 96 53
- bureau.lubumbashi@apefe.org

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

PROGRAMME D'APPUI À L'AMÉLIORATION DU NIVEAU DE VIE DES PRODUCTEURS DE L'AGRICULTURE FAMILIALE QUI S'ADONNENT AU MARAÎCHAGE DANS LA PROVINCE DU HAUT KATANGA

Le niveau de vie des ménages qui pratiquent une activité de production agroalimentaire à titre principale ou complémentaire a été amélioré (pisciculture/maraichage).

Former les producteurs aux nouvelles techniques de production maraîchère pouvant leur permettre d'améliorer les rendements, la commercialisation, le revenu et au final leur niveau de vie.

Le programme a encadré sur les 5 ans :



106

associations des producteurs réparties comme suit: 52 associations dans la zone de Likasi et Kapolowe, 49 à Lubumbashi et 5 associations dans la zone de Kasumbalesa



40

fermes dont 2 à Likasi et 38 à Lubumbashi

BÉNÉFICIAIRES

Les bénéficiaires sont de plusieurs types :

- Les petits producteurs agricoles avec une superficie moyenne de 5 ares
- Les associations de producteurs avec un minimum d'expérience en maraichage
- Des fermiers avec plus de 5 ha et souhaitant améliorer leur production
- Les Entrepreneurs agricoles

Les critères de choix sont identiques pour toutes les catégories : être producteur agricole, se situer à moins de 60 km de Lubumbashi ou de Likasi et avoir la volonté d'apprendre.



2021

ACTIVITÉS RÉALISÉES :

Les changements opérés sur les 5 ans.

Amélioration :

- 1- des techniques de production
- 2- des rendements des cultures
- 3- de la commercialisation
- 4- du niveau de vie des producteurs maraichers.

Les résultats de l'évaluation finale.

- Les itinéraires techniques pour la production maraîchère sont bien maîtrisés
- Les rendements sont nettement supérieurs à ceux des groupes témoins
- L'appui technique des encadreurs est adapté et permanent
- L'organisation des marchés hebdomadaires permet d'améliorer la commercialisation.
- Les retombées socioéconomiques sont évidentes chez plus de la moitié des bénéficiaires (santé, éducation, alimentation, habitat, etc.)

En termes de bénéficiaires. Au total :



2.226
bénéficiaires formés



2.750
bénéficiaires actifs



958
bénéficiaires
HOMMES (54,7%)



792
bénéficiaires
FEMMES (45,2%)



La bénéficiaire Madame KUNDA MIREILLE, membre de la coopérative MUKOMA est en train de construire une maison de trois pièces grâce aux activités maraichères.

La bénéficiaire Madame KAYINDA de l'association DISENGO1 venait de construire une maison de 5 pièces en matériaux durable grâce aux activités maraichères. Elle ne vit plus dans la maison en paille.

Le bénéficiaire Monsieur KYUNGU MWEPU Mathieu, membre de l'association de TUBOMBELE PAMO, a acheté un moulin grâce à ses activités maraichères.



PARTENAIRES



BAILLEURS DE FONDS




A grid of 17 Sustainable Development Goal (SDG) icons. The icons are arranged in two rows: the first row contains icons for Goals 1 (No Poverty), 2 (Zero Hunger), 3 (Good Health and Well-being), 5 (Gender Equality), and 8 (Decent Work and Economic Growth); the second row contains icons for Goals 10 (Reduced Inequalities), 12 (Responsible Consumption and Production), 13 (Climate Action), 14 (Life Below Water), and 17 (Partnerships for Development). A small circular logo with a globe is positioned at the top right of the grid.

PERSPECTIVES 2022

Un nouveau programme a été formulé qui met un accent particulier sur la structuration des producteurs en coopératives, la formation élargie à d'autres bénéficiaires, l'entrepreneuriat de jeunes et des femmes, la transformation des produits maraichers etc.

COORDONNÉES DU BUREAU

- Jules Kodjo Mawuli ATCHOGLO
- Bureau APEFE secteur agronomie
Avenue Beberou N° 3 Quartier Golf Météo 1
Lubumbashi, RDC
- +243 97 100 96 54
- km.atchoglo@apefe.org



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

PROGRAMME D'APPUI À L'AMÉLIORATION DU NIVEAU DE VIE DES PRODUCTEURS DE L'AGRICULTURE FAMILIALE

Le niveau de vie des ménages qui pratiquent une activité de production agroalimentaire à titre principal ou complémentaire a été amélioré dans la province du Kongo Central.

Les capacités de production et de commercialisation des exploitants pisciculteurs dans la Province du Kongo Central ont été renforcées.



92

associations encadrées soit 1453 pisciculteurs, dont 14,45 % des membres sont des femmes et parmi elles 15,61 % sont dans les comités de gestion.



Une superficie de

222 ha

trouvée après sélection en situation initiale qui est passée à

327 ha

en fin 2021.

BÉNÉFICIAIRES

Encadrement de 1453 pisciculteurs dont 210 femmes soit 14,45 %, repartis en 92 associations reconnues par l'État Congolais sous l'impulsion du programme. Et chaque pisciculteur est issu d'un ménage composé minimum de 5 personnes dont il est responsable.

63 entrepreneurs encadrés dont 19 producteurs d'alevins de tilapia, 9 producteurs d'alevins de clarias gariepinus, 15 producteurs d'aliments pour poissons, 9 vendeurs d'intrants piscicoles et 10 producteurs des poissons marchands.

69 enfants de rue encadrés en pisciculture à Boma/CATSR en partenariat avec Dynamo International. 10 enseignants issus de 5 écoles techniques agricoles encadrés en pisciculture cela en partenariat avec la VVOB.

La province du Kongo Central est le principal bénéficiaire à travers son ministère provincial d'agriculture.

La population du Kongo Central a été le bénéficiaire final du programme directement (ménages des pisciculteurs bénéficiaires du programme, travailleurs ...) et indirectement (l'État Congolais et la population consommateurs des poissons et autres services...).



Réunion de débriefing de l'évaluation finale à Kinshasa

ACTIVITÉS RÉALISÉES :

- Sensibilisation, identification, sélection et renforcement de 2200 personnes au mouvement associatif et à la gestion. 92 associations fiables créées.
- Diffusion des formations sur la fertilisation, la construction d'un étang et la fabrication d'aliment. Fourniture d'alevins aux associations, pisciculteurs et entrepreneurs encadrés depuis le centre agro-piscicole de Mawunzi. Le rendement est passé de 1,12T/Ha/année en 2017 à 4,7T/Ha/année en 2021.
- Sensibilisation et prise en compte de l'intégration de la femme dans les ménages et les associations. 14,45 % de bénéficiaires sont des femmes et les associations sont gérées par des femmes à 15,61 %.
- Création de 63 entreprises, formation de celles-ci sur différentes spéculations (aliment piscicole ; reproduction des poissons). Appui à la légalisation, 49 entreprises légalisées.

Un pisciculteur disposait initialement d'un étang (308 m²) au minimum mais mal exploité par manque de connaissance technique alors qu'à présent, un pisciculteur encadré par le programme compte au moins trois étangs (598,7 m² par étang) bien exploités.

En 2017 un pisciculteur produisait 11,2 Kg/are/année alors qu'en 2021, il est passé à 47 Kg/are/année. De ce fait, le revenu piscicole est amélioré, la sécurité alimentaire et accès aux soins de santé/éducation.

Pour organiser la filière piscicole, 63 entreprises ont été créées dont 49 disposent des documents légaux. Et de ce fait et indirectement, le programme bénéficie aussi à la population congolaise par l'expertise des pisciculteurs encadrés et la mise sur le marché, par les pisciculteurs-paysans, de poissons frais qui auparavant étaient une denrée rare et des alevins de qualité.

Par ailleurs, quelques enseignants des écoles techniques agricoles ont été encadrés en techniques piscicoles, impliquant ainsi la meilleure formation des élèves en zootechnie (pisciculture).

69 enfants de rue encadrés en pisciculture et transformés en producteurs des poissons marchands.



177,67 ha

ensemencés avec l'appui du programme durant le programme pluri-annuel alors que le rendement est passé de 1,12T/Ha/année à 4,7T/Ha/année



63

entreprises créées dont 49 légalisées avec l'appui du programme



Environnement :

47,84 ha

reboisés et usage des sachets plastiques limité.



« Après vidange de mon étang, j'ai eu 77 Kg des poissons frais. 70 Kg vendus pour un revenu de 420000 Fc soit 210\$ et avec cet argent j'ai payé les frais académiques de ma fille qui étudie à l'ISTM/ Kinshasa. »

Mme Henriette Luntandila de l'APK

« J'étais éprouvé et j'ai vendu des poissons marchands (tilapia) et des alevins tilapia pour faire un total de 775000 Fc soit 387,5\$. C'est grâce à cet argent que je venais d'acheter le cercueil pour enterrer mon regretté neveu. »

M. Diyeka Samuel, membre de l'OP APK et producteur d'alevins de tilapia



Encadrement (suivi-conseils) des pisciculteurs à Mbiongo/Luozu par les conseillers techniques Sarah et Willy.



Livraison des matériels auprès d'un entrepreneur par la conseillère technique Sarah à Gombe-Matadi.



Vente des poissons aux bords des étangs.



Récolte des poissons à Mawunzi-Mansende.

PERSPECTIVES 2022

Programme d'appui au développement d'une filière piscicole performante, inclusive et durable dans la province du Kongo Central.

Le programme compte réorganiser la filière halieutique dans la province du Kongo Central en appuyant des entrepreneurs par maillon : de la production des intrants à la commercialisation des poissons marchands.

COORDONNÉES DU BUREAU

Fils MVUTU MAPASI, Assistant technique adjoint
Pascal KAZWENGA, Assistant programme

APEFE RDC
Avenue cercle sportif n°14
Mbanza-Ngungu
République Démocratique du Congo

MAPASI : +243 972609454
KAZWENGA : +243976072256

f.mvutumapasi@apefe.org
p.kazwenga@apefe.org

<https://www.facebook.com/apefe.rdc>

PARTENAIRES



BAILLEURS DE FONDS



RWANDA

PROGRAMME D'APPUI À L'APPRENTISSAGE SUR LE LIEU DE TRAVAIL – IGIRA KU MURIMO

Initier la formation en alternance de qualité, inclusive et équitable, accessible aux jeunes femmes et hommes rwandais, répondant aux besoins en compétences de l'économie rwandaise croissante, dans les filières de transformation agroalimentaire et/ou beauté/mode

L'APEFE a appuyé la Fédération du Secteur Privé et les Ministères de la Fonction publique et de l'Emploi et de l'Éducation afin de mettre en place une formation en alternance au sein des centres de formation et des entreprises pour assurer une formation inclusive, équitable et de qualité dans des filières porteuses d'emploi.



157

jeunes Rwandais et Rwandaises sont entrés sur le marché du travail 6 mois après avoir terminé leur formation



461

jeunes certifiés en formation en alternance dont 324 filles et 39 personnes en situation de handicap

BÉNÉFICIAIRES

Le programme souhaitait répondre à la problématique locale de la compétitivité des entreprises et de l'employabilité grâce à une formation professionnelle inclusive de qualité, en adéquation avec la Politique d'apprentissage sur le lieu de travail ainsi que la politique « Made in Rwanda » qui vise à promouvoir la production et la consommation locale, améliorer la qualité des produits rwandais et favoriser leur exportation.

Ainsi, le programme vise très spécifiquement une formation en alternance pour les jeunes femmes et hommes défavorisés socio économiquement, ainsi que des jeunes en situation de handicap des districts appuyés.

Pour être éligible, il faut avoir entre 16 et 30 ans (jusqu'à 35 ans pour les personnes handicapées) et un diplôme d'études secondaires ou un diplôme universitaire avec un plan de développement dans les filières visées par le programme. Afin d'améliorer l'inclusion, certains groupes sont prioritaires, notamment les filles, les jeunes en situation de handicap et les jeunes les plus défavorisées.



L'honorable ministre Rwanyindo K. Fanfan (MIFOTRA) - Allocution d'ouverture lors de la cérémonie de clôture du programme le 16.12.2021

ACTIVITÉS RÉALISÉES :

Le programme peut compter un bilan positif avec tout d'abord, la mise en place d'une coordination et collaboration institutionnelle entre les acteurs locaux et du développement qui se sont concrétisés par un suivi et une harmonisation renforcée de la mise en œuvre et de la régulation du système. Au niveau local, parmi 11 districts, un accompagnement technique, pédagogique et organisationnel de 11 centres de formation et de plus de 120 entreprises a été réalisé dans la mise en place du système avec une implication des autorités décentralisées.

Différents équipements techniques et digitaux pour les centres, entreprises et apprentis ont été fournis.

Les apprentis ont également été soutenus en termes d'orientation et de transition vers l'emploi ou l'auto-emploi afin de les aider à créer leur propre entreprise.

Le programme a également accordé une place centrale aux questions de genre et d'inclusion. Il a permis à 461 jeunes d'être certifiés dont 324 filles et 39 personnes en situation de handicap.

Le secteur privé et les fédérations professionnelles ont été soutenus afin de mobiliser les entreprises pour s'impliquer dans ce système de formation et à placer les apprentis dans l'industrie.

La promotion de la formation en alternance a été au cœur du programme grâce à une communication performante et également à l'organisation d'événements tels que des « Jobs Fairs » in situ ou en ligne portant sur la création d'emplois.



11

directeurs d'école ont amélioré leur collaboration avec le secteur privé



34

formateurs ont amélioré leurs capacités techniques et leurs compétences générales



98

formateurs en entreprise ont amélioré leurs capacités à transmettre leurs compétences



« J'étais impatient de mettre en pratique les compétences techniques et non techniques que j'ai acquises dans le centre de formation professionnelle. Cependant, je ne pouvais pas imaginer trouver une entreprise qui pourrait me prendre en considération pour un apprentissage en raison de mon handicap. J'ai été surprise d'être humblement accueillie au sein de l'entreprise BELASI SALOON et de trouver un formateur qui m'a traitée comme son propre enfant. On m'a aidé à améliorer mes compétences en matière de coiffure et à acquérir de nouvelles compétences comme la fabrication de dreadlocks. Je suis prête à gagner de l'argent dès que j'aurai terminé la formation. »

INGABIRE, commerce de beauté - école d'ETFP de Gacuriro

« Avant de collaborer avec le programme, il m'était très difficile de doter les apprentis de compétences pratiques en raison de moyens limités en termes d'équipement. Le programme a fourni à l'école des équipements qui me permettent d'organiser des exercices pratiques. Le programme m'a également fourni des équipements numériques pour faciliter la formation en ligne. J'ai établi un partenariat solide avec les instructeurs en entreprise... Je peux adapter mes plans de formation pour fournir aux apprentis les compétences requises sur le marché du travail. »

Mme Marie Gorethie UWAMAHORO, formatrice en couture à l'école MARABA TVET dans le district de HUYE



Session du centre de formation Gacuriro pour former les apprentis à l'utilisation des smartphones



Workplace Learning (WPL) Coordination Workshop, Kigali UBUMWE Hotel.



Pascale Delcomminette: Administratrice déléguée de l'APEFE à la cérémonie de clôture du programme le 16.12.2021

PARTENAIRES

1) Institutions gouvernementales :

- Le Ministère de la Fonction Publique et du Travail (MIFOTRA)
- Le Ministère de l'Education (MINEDUC)
- Rwanda TVET Board-RTB
- National Examination and School Inspection Authority (NESA)
- Le Rwanda Polytechnic (RP)
- Le Rwanda Development Board (RDB)

2) Le secteur privé :

- La Fédération du Secteur Privé (PSF)

- Chambres et Associations Professionnelles
- Imanzi Business Institute-IBI
- Rwanda Institute of Cooperative and Microfinance (RICEM)

3) Les partenaires de la société civile :

- Enabel
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
- USAID – Huguka Dukore / Akazi Kanoze via Education Development Center (EDC)
- Akazi Kanoze Access
- Rwanda National Union of the Deaf (RNUD)



BAILLEURS DE FONDS



PERSPECTIVES 2022



Au-delà de la formation en alternance, le programme soutiendra également la transition vers l'emploi et l'entrepreneuriat de manière plus soutenue. Le futur programme 2022-2026 appuiera donc les institutions en charge de la formation en alternance nouvellement créées à s'assurer de la qualité de la formation et à assurer la répliquabilité de l'expérience au niveau national. Le programme visera également la création d'un écosystème favorable à l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes issus de la formation technique et professionnelle grâce au renforcement des acteurs en charge de ces questions au sein de 6 districts appuyés dans la phase précédente.

COORDONNÉES DU BUREAU

- Hubert KAGABO, Administrateur de Programme
- APEFE – Rwanda
KN1 Street, #2360 - Po Box 81 Kigali, Rwanda
- +250 788 30 6180
- bureau.kigali@apefe.org
- <https://www.facebook.com/APEFE.Rwanda>
- <https://twitter.com/apeferwanda>

SÉNÉGAL

IFADEM

Augmentation de la qualité des apprentissages par l'amélioration des compétences linguistiques et pédagogiques des instituteurs de l'enseignement élémentaire dans les régions de Fatick, Kaolack, Kaffrine et Thiès



Support de cours sur la tablette concernant le respect de l'environnement.



2021

Professionaliser les maîtres via la digitalisation afin d'améliorer les performances des élèves.



1.456

maîtres formés



57

Tuteurs, 20 Superviseurs (5 Thiès, 6 Fatick, 5 Kaolack, 4 Kaffrine) et 6 Coordonnateurs formés pour encadrer les maîtres

BÉNÉFICIAIRES

- 1 456 Maîtres de l'élémentaire, titulaires de Certificats Élémentaires d'Aptitudes Pédagogiques (CEAP)
- 150 Directeurs d'école visés, titulaires de Certificats d'Aptitudes Professionnelles (CAP)
- 31 Inspecteurs renforcés
- 57 Tuteurs formés

Bénéficiaire type : le maître de l'élémentaire et le directeur d'école

Bénéficiaires indirects : les élèves

ACTIVITÉS RÉALISÉES :

- Dotation de kits de formation complets (tablette + données mobiles + jeu de 9 livrets + dictionnaire)
- Révision et conception de contenus
- Formation hybride certificative destinée au Maître titulaire de CEAP
- Formation d'aptitude à l'encadrement à distance destinée aux Tuteurs, Superviseurs et Coordonnateurs
- Prise en main d'une tablette et approfondissement à travers des applications utiles contribuant à l'amélioration des pratiques de classe en particulier et professionnelles en général
- Réinvestissement des acquis dans l'activité professionnelle et la vie quotidienne

Les effets et changements sont d'ores et déjà importants pour les enseignants bénéficiaires : outre l'accompagnement vers l'obtention du CAP et l'amélioration de leur statut et de leur pratique de classe au profit de leurs élèves, ils ont appris à utiliser des outils numériques et peuvent faire bénéficier de leur expérience leurs collègues et même les directeurs non tuteurs. Les Centres Régionaux de Formation des Personnels de l'Éducation (CRFPE) commencent à mettre eux aussi en place des outils numériques, ce qui devrait favoriser l'internalisation du dispositif IFADEM dans la formation initiale et continue des personnels de l'éducation (enseignants, encadreurs, directeurs).

Au niveau des pratiques d'enseignement, les approches sont plus dynamiques du fait de la diversification des outils (TICE), des supports et des méthodes d'animation.

Au niveau de l'apprentissage, un gain d'intérêt, d'attention et d'engagement est souvent observé chez les élèves.



1.803

puces achetées pourvues de crédits Internet d'un montant global équivalent à 56.500 €



2.000

kits du formé distribué



« Sur le plan de l'épanouissement des enfants, on voit un nouveau regain d'intérêt. Vous savez, le miracle, c'est quoi? C'est la tablette et vous voyez l'enfant aujourd'hui avec le numérique. Il est intéressé, il est motivé et son attention est captée. L'élève s'épanouit, mais l'enseignant voit ses outils de travail renforcés. Vous savez, ces enseignants ifadémiens, ils sont enviés par leurs pairs. »

Diène DIOUF, Tuteur à Fatick

« Le relèvement pédagogique du niveau des enseignants a eu forcément des répercussions positives sur le niveau des élèves. Ça, c'est déjà un aspect positif. Ce programme a aussi participé à intéresser les élèves pour les disciplines mathématiques et sciences. »

Fodé DIALLO, Superviseur à Gossas



Aminata Diaredio CISSOKHO, institutrice à Kaffrine, utilisant la tablette pour son cours sur le développement durable pour installer des comportements responsables auprès de ses élèves.



Massamba DIOUF, Tuteur et Modou Diop GNINGUE, Coordonnateur en pleine observation de classe à l'école Kaffrine 8.



Regroupement pédagogique des enseignants à l'Inspection d'Académie de Kaffrine.



La tablette et le Livret IFADEM : deux outils pédagogiques-clés de la formation IFADEM.



PERSPECTIVES 2022

L'objectif général : tous les élèves sénégalais bénéficient d'un système éducatif inclusif et de qualité.

Le programme vise à appuyer le Ministère de l'éducation nationale du Sénégal à développer les conditions d'une amélioration de la qualité de son système éducatif en ciblant l'amélioration des performances des élèves des régions concernées par l'appui.

L'action portera sur 2 groupes cibles principaux : les instituteurs adjoints (sans CAP) et les directeurs d'écoles. Ils bénéficieront d'un parcours d'autoformation tutorée spécifique, utilisant des outils numériques, visant à les professionnaliser et à améliorer leurs pratiques professionnelles.

Les instituteurs adjoints ayant déjà bénéficié de deux appuis précédents (IFADEM AUF-OIF et IFADEM APEFE 2017-2021), l'accent sera mis au cours du prochain programme sur la cible directeurs d'écoles, avec pour objectif de former une masse critique de directeurs à l'échelle du pays.

PARTENAIRES

- Synergie avec l'ARES : Réflexion sur la qualité des partenariats pédagogiques interculturels Sud-Nord et conception de l'outil CAP (co-construire des Accords de Partenariat)
- Qualité : OIF et AUF garants de la qualité de la formation



BAILLEURS DE FONDS



COORDONNÉES DU BUREAU

Sophie PHAM-HOLLIDAY,
Administrateur de Programme

APEFE - Délégation générale Wallonie-Bruxelles
14 Avenue des Jambaar - BP 6279
Dakar - SENEGAL

Tél : +221 33 849 29 76
GSM : + 221 77 740 78 65

SÉNÉGAL

JIGEEN ÑI TAMIT

Amélioration de la croissance des entreprises agroalimentaires féminines dans les zones et filières ciblées par le Programme



Équipe technique du programme Jigeen Ñi Tamit et 4 lauréates de prix décernés pour (de gauche à droite) : meilleure approche commerciale, championne JNT, jury, originalité, lors de la remise des prix et la clôture de la troisième édition de la Foire à l'Innovation.



2021

Le programme vise à soutenir le développement d'entreprises de femmes dans le secteur de la transformation agroalimentaire des fruits et légumes, du lait et de l'halieutique, dans les régions de Thiès et de Louga par le renforcement de leurs capacités techniques et de leurs compétences managériales.



145

emplois à temps plein pour 85 entreprises appuyées



18%

de chiffre d'affaires moyen (hormis la filière Halieutique soumise aux fluctuations saisonnières et à la concurrence sous-régionale)



54

entreprises ayant investi dans les équipements solaires et dans l'infrastructure

BÉNÉFICIAIRES

85 entreprises accompagnées de 2017 à 2021 sur 100 visées initialement.

Formation :

- Gestion managériale (4 modules, 17 sessions) : 527 personnes formées
- Techniques agroalimentaires (4 modules, 15 sessions) : 315 personnes formées

Accès au marché :

- Conception de logos et étiquettes : 44 entreprises
- Obtention autorisation FRA de fabrication et de commercialisation de produits alimentaires : 55 entreprises
- Mise en place d'une coopérative de vente d'emballages gérée par les bénéficiaires

Accès au financement :

- Financements complémentaires pour acquisition d'équipements agroalimentaires solaires : 27 entreprises
- Business plans élaborés : 30

Équipements et matériels :

- Kits de bonnes pratiques d'hygiène : 85
- Kits labo-mobiles (petits équipements de mesure, de vérification et de contrôle des paramètres physicochimiques au cours de la production) : 68
- Petits matériels agroalimentaires : 60
- Équipements solaires : 42
- Ordinateurs équipés de logiciels de gestion simplifiée : 17
- Aménagement d'unités de transformation : 19

ACTIVITÉS RÉALISÉES :

Le programme repose sur une théorie du changement qui vise l'amélioration de la croissance des entreprises agroalimentaires féminines dans les zones et filières ciblées, en termes de chiffre d'affaires, d'organisation et de création d'emplois

L'intervention a globalement contribué à opérer des changements sur trois niveaux :

- **Organisationnel et stratégique :**
 - Structuration et formalisation juridique des entreprises
 - Normalisation des méthodes de transformation et de gestion
 - Réseautage inter-filières, complémentarité des acteurs de la chaîne de valeur
 - Partenariats : commercial, informationnel et contractuel
 - Résilience à la saisonnalité des produits
- **Socioéconomique et culturel :**
 - Impulsion de la culture d'entreprise : investissement propre, création, innovation, ambition
 - Augmentation de la capacité de production
 - Confiance en soi / leadership
 - Visibilité des entreprises et du programme : adhésion des communautés et des institutions
 - Environnement des affaires plus favorable
- **Environnemental :**
 - Approvisionnement d'intrants respectueux de l'environnement (matières premières naturelles, emballages recyclables)
 - Valorisation des déchets (tendance vers l'économie circulaire)
 - Utilisation des énergies renouvelables (solaire et biogaz)

Grande appréciation du modèle d'accompagnement basé sur le coaching de proximité projeté sur la durée et les besoins spécifiques de chaque entreprise.



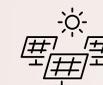
3

foires à l'Innovation annuelles : 43 exposantes en 2019 ; 50 exposantes en 2020 & 70 exposantes en 2021



2

synergies (Entrepreneuriat féminin et Genre) contribuant à l'apprentissage interne des Acteurs belges de la Coopération non-gouvernementale



1

synergie multi-partenaire (Energy4Impact, FNEF) pour le montage du projet technique et financier de l'équipement solaire



« L'APEFE a commencé à nous accompagner de 2018 à 2021 et elle nous a facilité la tâche, surtout avec l'installation des panneaux solaires qui nous ont permis d'être autonomes. C'est elle qui nous a incitée à participer au Forum Jeunesse Sénégal. On avait proposé un projet de mangue zéro déchet. On a gagné le deuxième prix, qui était une incubation en France, où on a pu se faire connaître. Elle a cru en nous et était prête à nous financer. Avec les appuis qu'on a, on a pu décrocher le marché international, on prévoit également d'ouvrir une antenne à Paris. Mais le plus important c'est au niveau local. Les jeunes nous disent qu'ils veulent entreprendre, mais qu'ils n'ont pas de moyens. Les financements, ça vient après. Il faut juste avoir confiance en soi, croire à ce que l'on fait et essayer de le développer au maximum ».

Ndèye Khadiome NDONG,
jeune entreprise familiale
Dakan Agro Cosmo



Remise et exploitation des outils de gestion avec les 2 experts techniques (Jérôme Thiaby NDIOLÈNE et Moussa KASSE, à droite) en charge des formations managériales et techniques.



Étudiantes s'informant sur les produits transformés en cosmétiques lors de la troisième édition de la Foire à l'Innovation organisée par le programme Jigeen Ni Tamit, fin octobre 2021, à Dakar.



Visiteur au stand de Marie KA (GIE Felde), entrepreneure lauréate du prix de la Championne Jigeen Ni Tamit, lors de la 3ème Foire à l'Innovation (meilleure croissance : chiffre d'affaires x 6, engagement de 6 nouveaux personnels, investissement en équipement, infrastructure, énergie solaire (espace doublé, unité de transformation entièrement solarisée), et accès au marché des grands hôteliers et des grands distributeurs).



Accompagnement par le programme Jigeen Ni Tamit à l'accès à l'énergie solaire : investissement de Ndèye Khadiome NDONG, jeune entrepreneure de l'entreprise familiale Dakan Agro Cosmo, pour une autonomie énergétique solaire totale.

PARTENAIRES

Partenariats institutionnels :

- MFFGPE - Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants
- ANPEJ – Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
- ADEPME – Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises
- FNEF – Fonds National de l'Entrepreneuriat Féminin

Synergies acteurs belges :

- Entrepreneuriat féminin : Broederlijk Delen, SOLSOC/Green Senegal, Le Monde selon les Femmes/Enda Pronat
- Genre : Broederlijk Delen, Le Monde selon les Femmes/Enda Pronat, COSPE, Eclasio
- TAFaAé (Task Force Agroécologie) : Broederlijk Delen, Le Monde selon les Femmes/Enda Pronat, Eclasio, SOS Faim, Rikolto

- Informationnelle et mutualisation des ressources en Renforcement des Capacités : Broederlijk Delen, Eclasio, Rikolto, CR Belgique, ARES, Exchange Expertise, VVSG, SOS Faim, Échos Communication
- Action sociale : SHC, INEFJA

Synergies acteurs locaux :

- Accès aux énergies renouvelables : Energy4Impact



BAILLEURS DE FONDS



PERSPECTIVES 2022

Pleinement inscrit dans la Stratégie Nationale pour l'Autonomisation Économique des Femmes (SNAEF) 2019-2035, dans le Plan Sénégal Emergent (2014-2023 avec projection à l'horizon 2035), dans les cadres stratégiques panafricains et dans l'Objectif de Développement Durable N°5, en partenariat avec le Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants (MFFGPE), le programme « Jigeen Ni Tamit » (2017-2026) vient en appui à l'entrepreneuriat féminin dans le domaine de la transformation agroalimentaire.

Après une première phase (2017-2021) concentrée dans les régions de Thiès et de Louga, le programme consolidera son action dans ces régions, tout en l'étendant dans celles de Ziguinchor et de Kolda.

L'ambition est d'accompagner au total 250 entreprises agroalimentaires féminines actives dans les filières lait, fruits et légumes et halieutique, afin d'améliorer leur développement et leur organisation, et d'autonomiser les femmes entrepreneures de manière durable.

COORDONNÉES DU BUREAU

- Sophie PHAM-HOLLIDAY, Administrateur de Programme
- APEFE - Délégation générale Wallonie-Bruxelles
14 Avenue des Jambaar - BP 6279
Dakar - SENEGAL
- Tél : +221 33 849 29 76
GSM : +221 77 740 78 65
- <https://www.jnt.sn/fr>
- <https://www.facebook.com/JigeenNiTamit>

SÉNÉGAL

DÉFI-ARCHIPELAGO

Développement d'un dispositif de « formation en alternance-insertion professionnelle » dans quatre régions du Sénégal : DEFI



Bénéficiaires participant à l'atelier de formation en entrepreneuriat au profit de jeunes femmes et migrants de retour dans la région de Louga



2021

Renforcer les compétences techniques et l'employabilité des jeunes bénéficiaires dans les secteurs du BTP, de l'eau para-agricole et de la transformation des produits agroalimentaires, en vue d'améliorer leur Insertion sur le marché du travail



583

jeunes, femmes et migrants de retour ont participé aux sessions de sensibilisation sur les possibilités de formation duale et la formation en entrepreneuriat



10

nouveaux programmes de formation duale ont été finalisés et validés

BÉNÉFICIAIRES

Les jeunes et femmes chômeur.euse.s, déscolarisé.e.s et migrant.e.s de retour issus des 4 régions d'intervention que sont Louga, Dakar, Diourbel et Kolda avec 30% de migrants de retour et 40% de femmes.

Les Chambres de Commerce et Centres de formation des 4 régions d'intervention.

ACTIVITÉS RÉALISÉES :

Élaboration et validation de deux référentiels de titres de qualification professionnelle pour la filière « BTP/Construction de matériaux locaux » relativement aux métiers de briquetier et de briquetier-maçon.

Élaboration et validation de deux référentiels de titres de qualification professionnelle pour la filière « Transformation des Produits Agricoles » relativement aux métiers d'ouvrier de fabrication de jus de fruits et de transformateur ou agent de transformation de produits céréaliers.

Élaboration et validation d'un référentiel de titres de qualification professionnelle pour la filière « Aquaculture » relativement au métier de mareyeur-transformateur de produits halieutiques et aquacoles.

Élaboration et validation de trois référentiels de titres de qualification professionnelle pour la filière « BTP » relativement aux métiers d'ouvrier professionnel en maçonnerie d'Eco-construction (H/F), d'ouvrier professionnel peintre applicateur de revêtements, d'ouvrier professionnel étanchéiste (H/F) et d'ouvrier professionnel Plâtrier-plaquiste (H/F).

Élaboration et validation de trois référentiels de titres de qualification professionnelle pour la filière « BTP » relativement au métier d'ouvrier installateur de systèmes d'arrosage (H/F) et d'ouvrier technicien en maintenance de forage (H/F).

Élaboration et validation de sept documents d'Exécution Technique de Formation (DETF) pour tous les métiers validés au niveau des différentes filières.



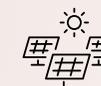
7

prestataires de formation ou opérateurs de formation sont impliqués dans le processus de formation duale



6

structures d'appui sont impliquées dans le processus de formation duale



13

événements de marketing et de sensibilisation sur les possibilités de la formation professionnelle duale ont été tenus



Session d'élaboration de référentiel en aquaculture pour le métier « Mareyeur-Transformateur » à Kolda du 16 au 17 Juin 2021



Atelier de formation en entrepreneuriat au profit de jeunes femmes et migrants de retour dans la région de Louga



PERSPECTIVES 2022

Le projet DEFI a été prolongé sur 10 mois et la répliquabilité du programme ARCHIPELAGO est en cours de réflexion avec SEQUA, la CPCCAF et les autres partenaires.

PARTENAIRES ET BAILLEURS DE FONDS

COORDONNÉES DU BUREAU

Bara Ndiaye, Chef de Projet au Sénégal
 b.ndiaye@apefe.org

FINANCEMENTS DE WALLONIE-BRUXELLES INTERNATIONAL



Wallonie - Bruxelles
International.be

2021



APPUI À L'INITIATIVE DE LA GRANDE MURAILLE VERTE POUR LE SAHARA ET LE SAHEL AU BURKINA FASO

Dans le cadre du programme bilatéral de travail entre WBI et le Gouvernement du Burkina Faso signé lors de la dernière session de la commission mixte permanente tenue en novembre 2017, l'APEFE bénéficie d'une subvention qui lui permet de renforcer les compétences de la Coordination Nationale de l'Initiative Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel.

Cette action complète l'intervention de l'APEFE menée dans le cadre du programme quinquennal (2017-2021) financé par la Coopération Belge au Développement (DGD).

Elle consiste à opérationnaliser la stratégie et le plan de communication de l'IGMVSS et de renforcer les compétences techniques des cadres et agents du Ministère de l'Environnement. En 2021, la subvention a permis notamment de :

- De former 107 agents départementaux de l'Environnement sur les techniques agroécologiques et la lutte contre l'utilisation des pesticides non homologués ;
- De produire 4 sitcom sur la gestion Durables des terres et de les diffuser afin de sensibiliser les populations sur cette thématique.



CONTRIBUTION DE WBI AU PROGRAMME D'APPUI À LA FORMATION DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR DE LA MÉDECINE PHYSIQUE RÉADAPTATION (MPR) AVEC UNE ATTENTION POUR LE GENRE AU BURKINA FASO

Le programme d'appui à la formation des professionnels du secteur de la Médecine Physique Réadaptation a pour objectif de contribuer à l'accès aux soins de réadaptation de qualité, au bénéfice des personnes atteintes d'une incapacité avec une attention particulière pour les personnes les plus vulnérables au Burkina Faso, dans les zones de Ouagadougou et Tenkodogo.

C'est dans ce cadre que WBI cofinance le programme d'appui à la formation des professionnels du secteur de la Médecine Physique Réadaptation (MPR), avec une attention pour le genre afin d'assurer les conditions de lancement de la formation initiale des kinésithérapeutes et de la création de l'Ecole Supérieure de Kinésithérapie pour permettre le développement de la MPR au Burkina Faso.

En 2021, les activités ont principalement permis l'élaboration et la validation du curricula pour l'école de kinésithérapie qui a ouvert ses portes en décembre 2021 ainsi que la poursuite d'un doctorat en Médecine Physique et Réadaptation à l'UCL.



CONTRIBUTION DE WBI AU PROGRAMME « APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE LA MÉDECINE PHYSIQUE TE RÉADAPTATION (MPR) AU BURUNDI »

Le programme d'appui au développement de la Médecine Physique et réadaptation au Burundi vise comme celui du Burkina Faso à améliorer l'accès aux soins de réadaptation de qualité, au bénéfice des personnes atteintes d'un handicap ou d'une incapacité fonctionnelle. Il comporte une forte composante « Formation des Ressources humaines de la MPR » avec en particulier la création d'une école de kinésithérapie à l'institut National de Santé Publique de Bujumbura. Cette école a ouvert ses portes en mars 2019 et produira ses 19 premiers diplômés dans les premiers mois de 2022.

Depuis 2008 le programme a entamé le processus de formations des formateurs de cette école (cours théorique, cours pratiques et maîtres de stages). Pour cela ; Dix-huit kinésithérapeutes ont fait un bachelier en kinésithérapie à la faculté des sciences de la Santé de Cotonou (Bénin). Parmi ceux-ci, cinq kinésithérapeutes ont ensuite été formés au niveau master à l'UCL. Enfin, parmi ces cinq kinésithérapeutes, deux sont en train de finaliser un doctorat en kinésithérapie toujours à l'UCL, tout en étant basé 9 mois par an au Burundi ou ils enseignent à l'école de kinésithérapie.

L'appui de WBI dans cette dynamique est précieux. WBI a en effet géré pour le compte de l'APEFE toutes les bourses de master à l'UCL et quatre bourses de baccalauréat au Bénin. WBI co-finance à raison de 75 % les deux bourses de doctorat à l'UCL, les 25 autres % étant financés par l'UCL elle-même.



AFFECTATION D'UN EXPERT AUPRÈS DE L'IFEF AU SÉNÉGAL

Suite à l'Arrêté de Subvention signé en février 2018, WBI octroie un financement à l'APEFE pour l'affectation d'un expert auprès de l'Institut de la Francophonie pour l'Education et la Formation (IFEF) à Dakar.

Depuis 3 ans, l'IFEF bénéficie de la mise à disposition d'Eric Huby, expert en formation et insertion professionnelles des jeunes. Il intervient sur différents volets :

- Sur le plan des politiques sectorielles « formation professionnelle et technique »
- Sur la thématique de l'Approche par Compétence (APC)
- Sur le volet « insertion professionnelle »
- Sur le plan quadri-annuel 2019-2022
- Sur la diversification des partenaires techniques de l'IFEF et plus spécialement du programme formation et insertion professionnelle des jeunes

FONDS WALLONS

investis sur le programme Min Ajliki 2.0 / PPA 2017-2021



POURQUOI DES FONDS WALLONS SUR MIN AJLIKI ?

Tout au long du programme Min Ajliki 2.0, la Wallonie est venue renforcer les actions et les projets du terrain en octroyant à l'APEFE des budgets complémentaires.

Force est de constater que la Wallonie se retrouve parfaitement dans l'objectif spécifique du programme « Min Ajliki » (« pour toi femme », en arabe dialectal) qui peut se traduire comme suit : « Le renforcement de l'emploi et de l'entreprenariat du groupe particulièrement vulnérable que forment les femmes, en assurant leur autonomisation tout en participant au développement économique et social de leur pays. »

A travers des actions précises d'accompagnement des femmes bénéficiaires, c'est la notoriété de la Wallonie qui est valorisée et renforcée par la présence de son logo sur tous les supports de communication liés aux événements/projets cofinancés par ces fonds ainsi qu'à travers les différents réseaux sociaux du programme Min Ajliki.

La Wallonie n'en n'est donc que plus reconnue en tant qu'actrice internationale de développement économique social !

MONTANTS REÇUS PAR ANNÉE

	WBI
2017	0,00 EUR
2018	127 136,00 EUR
2019	175 926,00 EUR
2020	164 000,00 EUR
2021	100 000,00 EUR
TOTAL	567 062,00 EUR

RÉSULTATS ATTEINTS

Tous les projets portés par des fonds wallons ont été menés à bien et à leur terme. Il est d'autant plus facile de les reconnaître qu'ils portent un code de résultat propre, le MC031.

Des outils de communication spécifiques à ce financement ont été créés tout au long du programme.

Des événements importants ont également permis au Délégué Général de s'exprimer au nom de la Wallonie.

EXEMPLES DE PROJET RÉALISÉS À PARTIR DES FONDS WALLONS

- Inauguration du Moukawilab de l'ANAPEC à Akkari (Centre d'accompagnement post création/incubateur)
- Inauguration CAPE Fès
- Certaines formations de l'étude d'impact
- Outils de communication de l'incubateur universitaire d'EL Jadida
- Une partie du fonctionnement du programme Min Ajliki en 2021
- Agendas

PHOTOS/VIDÉOS

Retour en images sur l'inauguration du Moukawilab de l'ANAPEC à Akkari à travers les réseaux sociaux de l'APEFE :



 <https://www.facebook.com/1399779656941084/posts/2719511808301189/?d=n>

 https://www.youtube.com/watch?v=hlzc3J8IR2M&ab_channel=Minajliki



AUTRES PARTENARIATS

RECRUTEMENT D'EXPERTS DANS LE CADRE DU CONTRAT CADRE EUROPÉEN (IBF)

L'APEFE a intégré en 2018 un consortium de 16 partenaires, mené par IBF, International Consulting, pour participer à un Contrat cadre UE relatif au développement Humain de la DG DEVCO.

Les contrats-cadre UE fournissent aux pays bénéficiaires des programmes d'aide extérieure de la Commission Européenne le recrutement rapide d'experts pour répondre à des problématiques particulières, ou préparer le terrain pour des initiatives prévues dans le Programme Indicatif National. Sur le plan opérationnel, il permet de disposer d'experts dans un délai d'un mois maximum.

Dans ce contexte, l'APEFE recrute constamment des ressources humaines et des experts pour intervenir dans des missions d'identification, de formulation, de formation ou encore d'évaluation dans les domaines de l'Education, Formation Professionnelle, Education tout au long de la vie (LLL), Culture, Santé, Inclusion et Protection sociale, Recherche et Innovation.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de l'APEFE. Les experts peuvent postuler en envoyant leur CV à Nathalie Forsans (n.forsans@apefe.org).

PERSPECTIVES 2022

En 2021, l'APEFE a été sélectionnée pour la mise en œuvre de deux nouveaux programmes et d'un contrat cadre en consortium avec d'autres partenaires belges et européens, à partir de janvier 2022.

En Union des Comores, le **Programme « Msono Na Hazi »** – Formation et insertion professionnelle, financé par l'Union européenne, est mis en œuvre en collaboration avec IBF Consulting (chef de file), le FOREM et deux autres partenaires allemands INBAS et SEQUA. L'objectif du projet est de faire évoluer durablement l'offre de formation pour mieux répondre aux besoins du marché de travail et créer des opportunités d'auto-emploi pour les jeunes comoriens de 15-35 ans, à travers une approche centrée sur l'insertion des apprenants, le renforcement des capacités et la concertation entre le secteur public-privé et la société civile. Le démarrage du programme est prévu en janvier 2022.

En République Démocratique du Congo, le **Programme Mobali Po Na Mwasi**, pour la transformation du genre en milieu rural, financé par la Coopération Belge au Développement, est mis en œuvre en collaboration avec l'ONG Belge TRIAS (chef de file) et l'ONG congolaise SOFEPADI. L'objectif est de contribuer à l'adoption d'une nouvelle approche des masculinités transformatrices au sein des populations rurales et leurs organisations locales, comme élément déclencheur important pour améliorer l'autonomisation des femmes, le leadership féminin et l'égalité de genre. Le démarrage du programme est prévu en janvier 2022.

En 2021, le consortium Belgian Bankers Academy (BBA), APEFE et AWEX, ont été sélectionnés pour **la fourniture de services d'appui à la mise en œuvre technique des programmes du COLEACP**, financé par l'Union européenne. Cet appui, sous forme de contrat cadre, concerne l'amélioration de la compétitivité et la mise en conformité des filières horticoles ACP aux exigences réglementaires et privées des marchés nationaux, régionaux et internationaux par la formation et l'appui conseil dans les domaines de gestion d'une organisation et des pratiques commerciales et sociales durables.

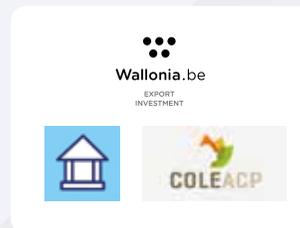
PROJET D'APPUI À L'IMPLÉMENTATION D'UN MODULE DE FORMATION EN ENERGIE RENOUVELABLE EN HAÏTI

Dans le cadre du programme d'Appui à la Création d'Emplois et de Revenus Durables (PACERD), centré sur la formation professionnelle et l'insertion à l'emploi et l'auto-emploi, l'APEFE a reçu des équipements pour assurer une formation en énergie renouvelable d'un montant de 25 000 euros de la fondation Schneider Electric. Un accord de coopération a été signé le 3 mai 2021 entre la Fondation et l'APEFE.

En juin 2020, le Centre Polyvalent de Formation Professionnelle de Carrefour (CFP) a adressé une lettre à l'APEFE afin de solliciter la possibilité d'intégrer une formation en énergie renouvelable (installation, réparation, entretien de panneaux solaires, inverter, batteries, entretien de génératrices, ...) pour les apprenants en électricité. Au vu des carences dans la distribution de l'énergie électrique dans le pays, le besoin de main d'œuvre qualifiée se fait de plus en plus sentir dans ce secteur.

Le placement des équipements du Villaya a été mis en œuvre sous forme d'un chantier-école entre les techniciens d'ELMECO, les cinq enseignants du CFP de la filière électricité et une bonne vingtaine d'étudiants volontaires de cette filière. Cette stratégie a permis d'accélérer l'installation des équipements et, d'autre part, les formateurs ainsi que les apprenants ont pu se familiariser à ces derniers dans l'action.

L'objectif de cette formation est que les bénéficiaires de cette formation aient la possibilité soit d'intégrer une entreprise spécialisée ou de se regrouper pour former des micros entreprises dans le but de vendre des services d'installation, d'entretien et de réparation aux industriels et particuliers de la communauté.



ORGANES DÉCISIONNELS

L'APEFE est une association sans but lucratif. Ses instances se composent d'une Assemblée générale et d'un Conseil d'Administration. L'Association a été rapprochée en 1992 de l'Organisme d'intérêt public Wallonie-Bruxelles Internationale (WBI) dont la fonctionnaire-dirigeante, en sa qualité d'Administratrice générale, est également l'Administratrice déléguée de l'APEFE.

La présidence de l'Assemblée générale est assurée par le Ministre de la Fédération Wallonie-Bruxelles ayant les relations internationales dans ses attributions, assisté de quatre Vice-Présidents, respectivement le Ministre de la FWB ayant l'éducation dans ses attributions, le Ministre-Président du Gouvernement wallon, le Ministre wallon ayant les relations extérieures dans ses attributions ainsi que le Ministre fédéral ayant la Coopération au développement dans ses attributions. Les autres membres sont issus des administrations fédérales et fédérées ou d'institutions ayant un lien avec l'objet social de l'association. Les mandats sont gratuits.

MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Pierre-Yves JEHOLET	Ministre-Président de la Fédération Wallonie Bruxelles et Secrétaire du Gouvernement, Président de l'APEFE
Elio DI RUPO	Ministre Président de la Wallonie, Vice-Président de l'APEFE
Meryame KITIR	Ministre fédéral de la Coopération au Développement, de l'Agenda numérique, des Télécoms et de la Poste, Vice-Président de l'APEFE
Caroline DESIR	Ministre de l'Enseignement obligatoire, Vice-Présidente de l'APEFE
Pascale DELCOMMINETTE	Administratrice Déléguée de l'APEFE, Administratrice Générale de WBI
Fabrice AERTS-BANKEN	
Nicole BARDAXOGLU	
Jan BOGAERT	
Christian CARETTE	
Vinciane DE KEYSER	
Olivier DEKYVERE	
Frédéric DELCOR	
Amar DERNI	
Nicolas DERVAUX	
François FARVAQUE	
Roberto GALLUCCIO	
Marie GARDIMAN	
Etienne GILLIARD	
Alain LAITAT	
Philippe LEBAILLY	
Christian LECLERCQ	
Marie-Anne LECOMTE	
Laura-Gaëlle LEMETAYER	
Thierry LEMOINE	
Amal MAHIOUS	
Stéphane MARNETTE	
Catherine STASSER	
Fabrice SPRIMONT	
Géraldine VALLÉE	
Marie-Kristine VAN BOCKESTAL	
Nadine VANWELKENHUYZEN	
Christelle VAN WESEMBEECK	
Alain WILKIN	
Raymonde YERNA	

Le Conseil d'Administration possède les pouvoirs les plus étendus pour assurer la réalisation des objectifs et des intérêts de l'organisation. Il se réunit au minimum deux fois par an, en juin et en décembre. En juin, pour faire approuver les comptes par l'Assemblée générale et en décembre, pour valider le projet de l'année suivante. Il est aussi impliqué dans l'élaboration des orientations stratégiques de l'APEFE.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pierre-Yves JEHOLET	Ministre-Président de la Fédération Wallonie Bruxelles et Secrétaire du Gouvernement, Président de l'APEFE
Elio DI RUPO	Ministre Président de la Wallonie, Vice-Président de l'APEFE
Meryame KITIR	Ministre fédéral de la Coopération au Développement, de l'Agenda numérique, des Télécoms et de la Poste, Vice-Président de l'APEFE
Caroline DESIR	Ministre de l'Enseignement obligatoire, Vice-Présidente de l'APEFE
Pascale DELCOMMINETTE	Administratrice Déléguée de l'APEFE, Administratrice Générale de WBI
Fabrice AERTS-BANCKEN	
Jan BOGEART	
Christian CARETTE	
Anne DECHAMPS	
Vinciane DE KEYSER	
Olivier DEKYVERE	
Frédéric DELCOR	
Roberto GALLUCCIO	
Marie GARDIMAN	
Etienne GILLIARD	
Alain LAITAT	
Philippe LEBAILLY	
Laura Gaëlle LEMETAYER	
Thierry LEMOINE	
Amal MAHIOUS	
Stéphane MARNETTE	
Catherine STRASSER	
Marie-Kristine VANBOCKESTAL	
Nadine VANWELKENHUYZEN	
Christelle VAN WESEMBEECK	
Alain VERHAAGEN	
Raymonde YERNA	

APEFE



L'APEFE remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce rapport.

Tous droits de reproduction réservés - © APEFE - Éditeur responsable : Stéphane Plumet, place Saintelette 2 - 1080 Bruxelles - Cette publication est sous Licence Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International (CC BY-NC-SA 4.0) - photo couv : @APEFE - Réalisation : Fanny TABART - Graphisme : polygraph.be